

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1156**16 novembre 2004****SOMMAIRE**

| | | | |
|--|--------------|--|--------------|
| A.L.D. Participations S.A., Luxembourg | 55469 | Garage Muller Lintgen S.A., Lintgen | 55472 |
| Aachen S.A., Luxembourg | 55477 | GazInvest Luxembourg S.A., Luxembourg | 55466 |
| Advanced Capital Holding S.A., Luxembourg | 55481 | Gefima S.A., Luxembourg | 55469 |
| AIG European Real Estate Finance, S.à r.l., Luxembourg | 55481 | Goiana S.A., Luxembourg | 55471 |
| AIG European Real Estate, S.à r.l., Luxembourg | 55481 | Grandoptical Luxembourg S.A., Luxembourg | 55476 |
| Argon S.A., Luxembourg | 55470 | H & C°, S.à r.l., Luxembourg | 55477 |
| ATS Invest S.A., Luxembourg | 55473 | H.T.A., S.à r.l., Hygiène et Technologie Alimentaire, Junglinster | 55472 |
| Atradi S.A., Soleuvre | 55473 | Hamburg Investments S.A., Luxembourg | 55478 |
| Autogrill Europe Nord-Ouest S.A., Luxembourg | 55463 | IENA Luxembourg S.A., Luxembourg | 55480 |
| Blairmont S.A.H., Luxembourg | 55461 | Immo-Kampen S.A., Merttert | 55461 |
| Bulgari (Luxembourg) S.A., Luxembourg | 55466 | Infinity S.A., Bertrange | 55482 |
| Canalcontrôle S.A., Gilsdorf | 55473 | Inimm Due Sub, S.à r.l., Luxembourg | 55472 |
| Careba, GmbH, Bad Mondorf | 55483 | Ixia S.A., Luxembourg | 55480 |
| Comptoir Horeca du Luxembourg S.A., Foetz | 55456 | J.M. S.C.I., Capellen | 55459 |
| Coyote Café Lëtzebuerg, S.à r.l., Luxembourg | 55472 | Kestrel Holding S.A., Luxembourg | 55442 |
| Cristallo S.A., Luxembourg | 55470 | Lamyra Holding S.A., Luxembourg | 55474 |
| Cyber Beach, S.à r.l., Strassen | 55459 | Loherco S.A., Luxembourg | 55475 |
| Cyber Beach, S.à r.l., Strassen | 55461 | Loherco S.A., Luxembourg | 55483 |
| Cyber Fin UK, S.à r.l., Luxembourg | 55468 | Maja S.A., Luxembourg | 55475 |
| Cyber Fin UK, S.à r.l., Luxembourg | 55468 | (La) Marne Immobilière S.A., Luxembourg | 55471 |
| Danske Bank International S.A., Luxembourg | 55487 | Mebaco, S.à r.l., Mamer | 55478 |
| E.J.F. Investissement S.A., Luxembourg | 55478 | Newport Ventures S.A., Luxembourg | 55482 |
| ECM Real Estate Investments II A.G., Luxembourg | 55473 | Notz, Stucki & Cie, Luxembourg S.A., Luxembourg | 55471 |
| Essen S.A., Luxembourg | 55477 | Oldenburg S.A., Luxembourg | 55473 |
| Eventus S.A., Luxembourg | 55470 | Open S.A., Luxembourg | 55487 |
| Extra Solimmo S.A., Luxembourg | 55480 | Orient-Express Luxembourg Finance, S.à r.l., Luxembourg | 55484 |
| Farm International S.A., Luxembourg | 55470 | Orient-Express Luxembourg Finance, S.à r.l., Luxembourg | 55486 |
| Fibe S.A., Luxembourg | 55483 | P.K. Coiffure, S.à r.l., Luxembourg | 55471 |
| Fico S.A., Luxembourg | 55479 | PIEffe S.A., Luxembourg | 55481 |
| Fin 4 Holding S.A., Luxembourg | 55470 | Pluspoint Software S.A., Weiswampach | 55452 |
| Finanmag S.A.H., Luxembourg | 55479 | Prodema S.A., Soleuvre | 55471 |
| Finanmag S.A.H., Luxembourg | 55483 | Recama S.A., Luxembourg | 55482 |
| Fingecom Holding S.A., Luxembourg | 55461 | Retinol S.A., Luxembourg | 55463 |
| Fleurs Putz S.A., Junglinster | 55472 | Rudy Clemens, S.à r.l., Itzig | 55480 |
| Flexalux Holding S.A., Luxembourg | 55483 | S.I.L.C. S.A., Luxembourg | 55453 |
| Fraikin-Lux S.A., Walferdange | 55478 | Saar-Lor-Lux, S.à r.l., Luxembourg | 55480 |
| G.I.L. S.A., Groupement Industriel Luxembourg, Esch-sur-Alzette | 55477 | | |

| | | | |
|--|-------|--|-------|
| SEB Fund Services S.A., Luxembourg | 55443 | Stones Développement S.A., Bertrange | 55468 |
| SEB Fund Services S.A., Luxembourg | 55451 | Stones Steak House Strassen S.A., Strassen | 55454 |
| Senfter Investments S.A., Luxembourg | 55442 | Sunrise Corporation S.A., Luxembourg | 55486 |
| SGAM Alternative Equity Strategies Diversified Fund, Sicav, Luxembourg | 55479 | Sunrise Corporation S.A., Luxembourg | 55486 |
| SGAM Alternative Relative Value Strategies Diversified Fund, Sicav, Luxembourg | 55482 | Tallore S.A., Luxembourg | 55477 |
| Siena Investments S.A., Luxembourg | 55474 | Tanaris S.A., Luxembourg | 55469 |
| Siena Investments S.A., Luxembourg | 55475 | Torp S.A., Luxembourg | 55476 |
| Société Anonyme du Train à Fil d'Esch-Schiffange S.T.F.S., Esch-sur-Alzette | 55467 | Trademark Services International S.A., Luxembourg | 55469 |
| Société Luxembourgeoise de Distribution S.A., Luxembourg | 55474 | Trust and Control S.A.H., Luxembourg | 55481 |
| Stenton Holding S.A., Luxembourg | 55468 | V.D.O. Maritiem S.A., Luxembourg | 55466 |
| Sterling International Ventures S.A., Luxembourg | 55476 | V.D.O. Maritiem S.A., Luxembourg | 55464 |
| Stones Développement S.A., Bertrange | 55467 | Worldwide Ecological Shipping & Transport-West, S.à r.l., Luxembourg | 55462 |
| | | Worldwide Ecological Shipping & Transport-West, S.à r.l., Luxembourg | 55463 |

KESTREL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 68.698.

Constituée en date du 25 février 1999 suivant acte reçu par Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial, Recueil C n° 362 du 20 mai 1999.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social en date du 30 avril 2004 qu'ont été nommés à compter du 20 mai 2004 et jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2010:

1) comme administrateurs

- Monsieur Nello Lavio, expert-comptable, demeurant professionnellement à CH-6830 Chiasso, Via V. d'Alberti, 4, Président et Administrateur-délégué;

- Madame Silvia Lavio-Schneider, employée privée, demeurant professionnellement à CH-6830 Chiasso, Via V. d'Alberti, 4;

- Madame Adele Riva-dell'Oglio, employée privée, demeurant professionnellement à CH-6830 Chiasso, Via V. d'Alberti, 4.

2) comme commissaire aux comptes

- JPCA LIMITED, avec siège social à 17 City Business Centre - Lower Road, GB-SE16 2XB Londres, immatriculée sous le n° 3350966 auprès du COMPANIES HOUSE en Grande-Bretagne.

Luxembourg, le 27 juillet 2004.

Pour la société

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01362. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(074396.3/622/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

SENFTER INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 78.411.

Avec effet au 30 juillet 2004, la société MONTEREY SERVICES S.A., société à responsabilité limitée ayant son siège social à 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, a été nommée par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Monsieur Moyses Dargaa, administrateur démissionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2004.

Pour extrait sincère et conforme

BGL-MeesPIERSON TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

agent domiciliataire

A. Galassi / G. Birchen

Enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2004, réf. LSO-AU01862. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(074696.3/029/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

**SEB FUND SERVICES S.A., Société Anonyme,
(anc. SEB LUX ADVISORY COMPANY S.A.).**
Siège social: L-1347 Luxembourg, 6A, Circuit de la Foire Internationale.
R. C. Luxembourg B 44.726.

In the year two thousand and four, on the twenty-second day of October.

Before Us Maître Joseph Gloden, notary residing in Grevenmacher, was held an extraordinary general meeting of shareholders of the company SEB LUX ADVISORY COMPANY.

The company was incorporated by a deed of Marc Elter, notary residing in Luxembourg, on 2nd August 1993, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 488 from 18th October 1993.

The Articles of Incorporation were amended for the first time on 9th August 1994 before Marc Elter, notary residing in Luxembourg. The deed was published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 492 of 29th November 1994.

The Articles of Incorporation were further amended for a second time on 15th September 1999 before Joseph Gloden, notary residing in Grevenmacher. The deed was published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 900 of 27th November 1999.

The company is registered in the Register of Commerce and Companies under the number B 44726.

The meeting is opened at 11:00 am by Mr Johan Lindberg, banker, with professional address at 6a, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg, as Chairman.

The Chairman appoints Maître Pierre Berna, lawyer; with professional address at 16a, boulevard de la Foire, L-1528, Luxembourg, as Secretary.

The meeting elects Mr Rudolf Kömen, banker, with professional address at 6a, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg, as Scrutineer.

The shareholders present or represented at the meeting, as well as the number of shares held by them are entered in an attendance list prepared by the persons conducting the meeting, which was signed by the shareholders and proxy holders present.

This list as well as the proxies signed by the persons conducting the meeting and the notary ne varietur are attached to this deed and will be registered together.

The Chairman declares and requests the notary to record:

I. That the present meeting was convened by notices sent to all the shareholders by registered mail on 13th October 2004, evidence of which was given to the meeting. It appears from the attendance list that the three thousand (3,000) shares without nominal value, which constitute the total share capital of the company and which amounts to Swedish Kronor (SEK) eight hundred and thirty-five thousand nine hundred and twenty (SEK 835,920.-) are duly represented at the meeting.

The meeting is therefore able to discuss and decide on all items of the agenda.

II. The agenda of the meeting is as follows:

1. Change of the name of the company.
2. Modification of the purpose of the company.
3. Change of the currency denomination of the Capital.
4. Increase of Capital and change of the number of shares in circulation.
5. General restatement of the articles of incorporation.
6. Appointments.
7. Authorization to delegate powers to a Managing Director.
8. Miscellaneous.

After accepting the explanations from the Chairman and stating that the meeting was duly constituted the general meeting discussed each item and took the following unanimous resolutions.

First resolution

The name of the company is hereby changed to SEB FUND SERVICES S.A.

Second resolution

The purpose of the company is hereby amended. The company may carry out all those activities which are allowed to management companies under the provisions of chapter 13 of the law of December 20, 2002 relating to Undertakings for Collective Investment.

Article 4 is hereby modified as follows:

«**Art. 4. Purpose.**

The object of the Company is the creation, the administration, the management and the distribution of undertakings for collective investment, venture capital investment companies (SICAR) and pension funds.

More generally the Company may carry out all activities that are allowed to a management company within the limits set forth by Chapter 13 of the Law of December 20, 2002 relating to Undertakings for Collective Investment.

The Company may carry out its activities within the country or abroad and may carry out any operation directly or indirectly incidental or conducive to the attainment of its object.»

Third resolution

The meeting resolves to change the denomination of the Capital from Swedish Kronor (SEK) to Euro at a conversion rate of SEK nine with eighty four thousandths (SEK 9.084) per Euro determined as of 19th October 2004.

Fourth resolution

The meeting resolves to increase the Capital by EUR one million one hundred and seven thousand nine hundred and seventy eight with eighty six cents (EUR 1,107,978.86) in order to bring it from its current level of EUR ninety two thousand and twenty one with fourteen cents (EUR 92,021.14) to an amount of EUR one million two hundred thousand (EUR 1,200,000.00), this without the issuance of new shares.

The capital increase is contributed in its entirety by SKANDINAVISKA ENSKILDA BANKEN AB (publ). Mr Johan Lindberg expressly waives his right to a preferential subscription.

The shares are fully paid up in cash through a deposit of EUR one million one hundred and seven thousand nine hundred and seventy eight with eighty six cents (EUR 1,107,978.86) in one of the company's bank accounts, proof of it being offered to the notary who expressly certifies it.

After this capital increase, the shareholders unanimously decide to modify the number of shares in circulation by replacing the existing three thousand (3,000) shares by one thousand two hundred (1,200) shares without nominal value allocated as follows:

| | |
|---|--------------|
| SKANDINAVISKA ENSKILDA BANKEN AB (publ) | 1,199 shares |
| Johan Lindberg | 1 share |
| Total | 1,200 shares |

Article 5 is hereby modified as follows:

«Art. 5. Corporate capital.

The corporate capital is set at EUR one million two hundred thousand (EUR 1,200,000.00) consisting of one thousand two hundred (1,200) shares without a nominal value. The shares are fully paid up.

The corporate capital may be increased or reduced by a resolution of the general meeting.

The Company may acquire its own shares subject to the restrictions foreseen by law.»

Fifth resolution

The meeting resolves to restate the Articles of Incorporation as follows:

Name - Registered Office - Duration - Purpose**Art. 1. Name.**

The Company is a corporation limited by shares («société anonyme») existing under Luxembourg law under the name of SEB FUND SERVICES S.A.

Art. 2. Registered office.

The registered office of the Company is established in Luxembourg-City. It may be transferred to any place within the municipality of Luxembourg by a simple resolution of the Board of Directors; the transfer of the Company's registered office outside this municipality can be decided only by the general meeting of shareholders.

In the event extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or hinder the communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg Company.

Such a declaration relating to the transfer of the registered office will be published by one of the Directors or agents of the Company, being designated to represent the Company in the acts concerning the day-to-day management.

Subsidiaries, branches, representative offices or other offices may be established either in Luxembourg or abroad by simple resolution of the Board of Directors.

Art. 3. Duration.

The Company is established for an indefinite period of time.

Art. 4. Purpose.

The object of the Company is the creation, the administration, the management and the distribution of undertakings for collective investment, venture capital investment companies (SICAR) and pension funds.

More generally the Company may carry out all activities that are allowed to a management company within the limits set forth by Chapter 13 of the Law of December 20, 2002 relating to Undertakings for Collective Investment.

The Company may carry out its activities within the country or abroad and may carry out any operation directly or indirectly incidental or conducive to the attainment of its object.

Corporate capital - Shares**Art. 5. Corporate capital.**

The corporate capital is set at EUR one million two hundred thousand (EUR 1,200,000.00) consisting of one thousand two hundred (1,200) shares without a nominal value. The shares are fully paid up.

The corporate capital may be increased or reduced by a resolution of the general meeting.

The Company may acquire its own shares subject to the restrictions foreseen by law.

Art. 6. Shares.

The shares of the Company are issued in registered form.

A register of shareholders shall be kept at the registered office of the Company. Such register shall set forth the name of each shareholder, his residence or elected domicile, the number and the amount of shares held by him.

Each transfer of a share shall be recorded on the register of shareholders.

Directors and Auditor

Art. 7. Board of Directors.

The Company shall be managed by a Board of Directors composed of at least three (3) members, who need not be shareholders of the Company. The members of the Board of Directors shall be elected by the shareholders at their annual general meeting, for a period not exceeding six (6) years. They may be removed at any time by resolution adopted by the shareholders of the Company.

The members of the Board of Directors may be re-elected.

In the event of vacancy in the office of Director the remaining Directors may elect a Director to temporary fill such vacancy until the end of the term. This nomination will be submitted for ratification by the next annual general meeting of shareholders.

The Board of Directors shall have the widest powers to undertake all actions necessary or useful for the attainment of the purpose of the Company, except those expressly reserved to the general meeting of shareholders by the law or these articles of incorporation.

The compensation of a member of the Board of Directors is determined by the general meeting of shareholders.

Art. 8. Chairman of the Board of Directors.

The Board of Directors chooses among its members a chairman, who shall preside over the meetings of the Board of Directors. It may choose from among its members a vice chairman.

Art. 9. Convening of the Board of Directors.

The Board of Directors shall meet upon call by the chairman or in his absence by the vice chairman or any other director. Meetings shall be convened pursuant to notices sent setting forth the agenda of the meeting.

If all the members are present or represented and they consider themselves as being duly convened and informed of the agenda, the meeting may take place without written notification of the meeting.

Meetings shall be held at the registered office of the Company or at such other place as may be specified in the notification of the meeting.

Art. 10. Deliberations of the Board.

The Board of Directors may deliberate and act validly, if at least fifty percent (50 %) of the members are present or represented. Any Director may act and vote at any meeting of the Board of Directors by appointing in writing or by cable, telegram, telex, e-mail or telefax another Director as his proxy. In circumstances of emergency, votes may be taken in writing, by telegram, telex, telefax, e-mail, telephone or during a videoconference.

Decisions of the Board of Directors shall be taken by simple majority.

The minutes of any meeting of the Board of Directors shall be signed by the chairman and the secretary of the relevant meeting.

If all the members agree, resolutions may be taken in writing, which means by letter, telex, e-mail or telefax (written decision procedure).

Art. 11. Corporate Signature.

Vis-à-vis third parties, the Company is validly bound by the joint signatures of any two directors.

The Company shall also be validly represented by any person(s) to whom authority has been delegated by the Board of Directors.

Art. 12. Day-to-day Management.

The Board of Directors may delegate its powers to conduct the day-to-day management and representation of the Company to one or more of its members who will be «Managing Directors» or to one or several persons to be appointed as «Managers».

If this authority is delegated to a Director, the prior consent of the general meeting is required.

The Company will be bound within the context of the day-to-day management by the joint signatures of any two Directors, two Managers or by the joint signatures of a Director and a Manager.

Art. 13. Auditor.

The accounts of the Company shall be examined by one or more auditors appointed by and contractually bound to the Board of Directors.

General meeting of the Shareholders

Art. 14. Rights.

The general meeting of shareholders may decide or ratify all acts relating to the operations of the Company. Decisions in relation to the following matters are expressly reserved to it:

- a) the nomination and revocation of members of the Board of Directors as well as the fixing of their compensation
- b) the approval of the annual accounts
- c) the discharge of the Board of Directors
- d) the allocation of the annual results
- e) the amendment of the Company's articles of incorporation
- f) the dissolution and liquidation of the Company

Art. 15. Ordinary General Meeting.

The ordinary general meeting shall be held at the registered office of the Company or at such other place as may be specified in the notice of meeting, on the second Wednesday of the month of March of each year at 10:00 am or, if such day is a holiday, the annual general meeting shall be held on the next following business day.

Art. 16. Extraordinary General Meeting.

Extraordinary general meetings may be held at such place and time as may be specified in the respective notice of the meeting whether in Luxembourg or abroad.

Art. 17. Notice of General Meetings, Chairmanship.

The general meeting of shareholders will meet upon call by the Board of Directors. A meeting must be convened within one month if the shareholders holding one fifth of the share capital make a request the Board of Directors in writing and specify the agenda for the meeting.

The general meeting shall be convened by registered mail sent to each shareholder.

If all the shareholders are present or represented at a general meeting, they may waive to comply with the formal convocation procedure.

At the beginning of the meeting, the shareholders choose among themselves a chairman, a secretary and a scrutineer.

Art. 18. Resolutions.

Each shareholder is entitled to attend a general meeting. A shareholder may act at any meeting by appointing another shareholder or any third party as his proxy in writing.

Each share is entitled to one vote.

Except as otherwise required by the law of August 10, 1915, resolutions at a general meeting of shareholders will be passed by a simple majority of the votes present or represented.

Minutes of the general meetings' deliberations and resolutions will be kept and signed by the respective chairman, the secretary and the scrutineer.

**Accounting year - Annual accounts - Allocations of results - Dividend advance payment -
Acquisition of own shares**

Art. 19. Accounting year.

The accounting year of the Company shall begin on January 1st of each year and shall terminate on December 31 of the same year.

Art. 20. Annual accounts.

The Board of Directors draws up the business report and the accounts which include the balance sheet, the profit and loss account and the appendix.

Art. 21. Distribution of Profits.

From the annual net profit of the Company, five percent (5 %) shall be allocated to the reserve as long as it has not reached ten percent (10%) of the Company's capital. This allocation shall cease to be required by law as soon as and as long as such surplus reserve amounts to ten percent (10%) of the par value of the Company's capital.

In consideration of any stipulations in the law and based on the profit allocation proposed by the Board of Directors, the general meeting shall decide on the use of the profit. The dividends declared may be paid at such places and times as determined by the Board of Directors.

Art. 22. Dividend advance payments.

The Board may make dividend advance payments if authorized to do so by law. The Board of Directors decides on the amount and the date in which such advance payments are made.

Art. 23. Amortization of capital.

The general meeting may decide, without reducing the nominal capital, to use profits and reserves that are distributable, to amortize the capital.

Liquidation of the Company

Art. 24. Dissolution-Liquidation.

If the Company is dissolved upon the decision of the general meeting of shareholders, the Company's liquidation shall be carried out by the incumbent members of the Board of Directors acting as liquidators unless the general meeting of shareholders appoints other liquidators. The general meeting of shareholders determines their powers and their compensation.

Final provisions

Art. 25. Final provisions.

All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with Luxembourg legal requirements, especially the law of August 10, 1915 on commercial companies and the law of December 20, 2002 on undertakings for collective investment.

Sixth resolution

The general meeting decides to revoke the mandates of all existing Directors and to make the following appointments to the Board of Directors:

- a) Mr Bo Magnusson, Banker, with professional address at Kungsträdgårdsgatan 8, S-10640 Stockholm.
- b) Mr William Paus, Banker, with professional address at Ulmenstrasse 30, D-60283 Frankfurt.
- c) Mr Rudolf Kömen, Banker, with professional address at 6a, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg.
- d) Mr Johan Lindberg, Banker, with professional address at 6a, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg.
- e) Mr Jonas Lindgren, Banker, with professional address at Kungsträdgårdsgatan 8, S-10640 Stockholm.

The mandates of the members of the Board of Directors conclude with the General Meeting of shareholders of 2007.

Seventh resolution

In accordance to article 60 of the law of August 10, 1915 on commercial companies, the meeting resolves to authorise the Board of Directors to delegate the day to day management of the company to one or more of its members.

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which fall to be paid by the company are estimated at approximately EUR sixteen thousand (EUR 16,000.00).

There being no further business on the agenda, the meeting is thereupon closed by the Chairman at 11:30 am.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a German translation.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the German text, the English version will prevail.

The document having been read to the appearing persons, all of whom known to the notary by their surnames, first names, civil status and residence, the said appearing persons signed together with Us, the notary, the present original deed.

Folgt die deutsche Übersetzung der vorgenannten Urkunde:

Im Jahre zweitausendvier, am zweiundzwanzigsten Oktober.

Vor dem unterzeichneten Notar Joseph Gloden, mit Amtszitz in Grevenmacher (Luxemburg), sind die Aktionäre zu einer ausserordentlichen Hauptversammlung der Gesellschaft SEB LUX ADVISORY COMPANY zusammengetreten.

Diese Gesellschaft wurde gegründet gemäss Urkunde vom 2. August 1993 des Notars Marc Elter mit Amtszitz in Luxemburg. Diese Urkunde wurde im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Nummer 488 vom 18. Oktober 1993 veröffentlicht.

Die Satzung wurde zum ersten Mal am 9. August 1994 vor dem Notar Marc Elter mit Amtszitz in Luxemburg abgeändert. Diese Urkunde wurde im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Nummer 492 vom 29. November 1994 veröffentlicht.

Die Satzung wurde zum zweiten Mal am 15. September 1999 vor dem Notar Joseph Gloden mit Amtszitz in Grevenmacher abgeändert. Diese Urkunde wurde im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Nummer 900 vom 27. November 1999 veröffentlicht.

Die Gesellschaft ist beim Handelsregister unter der Nummer B 44.726 eingetragen.

Die Versammlung wird um 11:00 Uhr unter dem Vorsitz von Herrn Johan Lindberg, Bankier, mit Berufsadresse in 6a, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxemburg, als Vorsitzende eröffnet.

Der Vorsitzende bestimmt Herrn Pierre Berna, Rechtsanwalt, mit Berufsadresse in 16a, boulevard de la Foire, L-1528 Luxemburg, zum Schriftführer der Versammlung.

Die Versammlung beruft Herrn Rudolf Kömen, Bankier, mit Berufsadresse in 6a, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxemburg, zum Stimmzähler.

Die bei der gegenwärtigen Hauptversammlung anwesenden oder vertretenen Aktionäre, sowie die Anzahl der von ihnen gehaltenen Aktien wurden auf einer von der Versammlungsleitung angefertigten und von den anwesenden Aktionären und den Bevollmächtigten der vertretenen Aktionäre unterschriebenen Anwesenheitsliste aufgeführt.

Diese Anwesenheitsliste bleibt, zusammen mit den darin aufgeführten Vollmachten, nachdem sie von der Versammlungsleitung und dem amtierenden Notar ne varietur unterzeichnet wurde, der gegenwärtigen Urkunde beigelegt, um mit dieser eingetragen zu werden.

Der Vorsitzende gibt folgende Erklärungen ab und ersucht den amtierenden Notar, diese zu beurkunden:

I. Die gegenwärtige Versammlung wurde einberufen durch eingeschriebenen Brief vom 13. Oktober 2004 an alle Aktionäre; der Nachweis wurde der Versammlung erbracht. Es geht aus der Anwesenheitsliste hervor, dass die dreitausend (3.000) nennwertlosen Aktien, die das gesamte Stammkapital von achthundertfünfunddreissigtausendneunhundertundzwanzig Schwedischen Kronen (SEK 835.920,-) darstellen, vollständig bei dieser Hauptversammlung vertreten sind.

Diese ist infolgedessen ermächtigt, alle Punkte der Tagesordnung zu erörtern und über alle Punkte abzustimmen.

II. Die Tagesordnung der gegenwärtigen Versammlung sieht folgendes vor:

1. Änderung des Namens der Gesellschaft.
2. Änderung des Gesellschaftszwecks.
3. Änderung der Währung des Gesellschaftskapitals.
4. Erhöhung des Gesellschaftskapitals und Änderung der Anzahl der umlaufenden Aktien.
5. Integrale Satzungsänderung.
6. Bestellungen.
7. Erlaubnis zur Bestellung eines Geschäftsführers.
8. Verschiedenes.

Nachdem die Hauptversammlung den Erklärungen des Vorsitzenden zugestimmt und ihre rechtmässige Zusammensetzung festgestellt hat, hat sie nach Besprechung der einzelnen Punkte diese einstimmig angenommen und folgende Beschlüsse gefasst:

Erster Beschluss

Der Name der Gesellschaft wird geändert in SEB FUND SERVICES S.A.

Zweiter Beschluss

Der Gesellschaftszweck wird geändert. Die Gesellschaft darf alle Aktivitäten ausüben, die einer Verwaltungsgesellschaft im Rahmen der Bestimmungen des Kapitels 13 des Gesetzes vom 20. Dezember 2002 über Organismen für gemeinsame Anlagen erlaubt sind.

Artikel 4 wird wie folgt geändert:

«Art. 4. Gesellschaftszweck.

Zweck der Gesellschaft ist die Auflegung, die Verwaltung, das Management und der Vertrieb von Organismen für gemeinsame Anlagen sowie Investmentgesellschaften in Risikokapital (SICAR) und Pensionsfonds.

Generell kann die Gesellschaft alle Aktivitäten ausüben, die einer Verwaltungsgesellschaft im Rahmen der Bestimmungen des Kapitels 13 des Gesetzes vom 20. Dezember 2002 über Organismen für gemeinsame Anlagen erlaubt sind.

Die Gesellschaft kann ihre Tätigkeit im In- und Ausland ausüben und alle sonstigen Geschäfte betreiben, die direkt oder indirekt an den Gesellschaftszweck anknüpfen oder diesem dienen oder nützlich sind.»

Dritter Beschluss

Die Hauptversammlung beschliesst die Änderung der Währung des Gesellschaftskapitals von der Schwedischen Krone (SEK) in den Euro mit einer Konversionsrate von neun Schwedische Kronen und vierundachtzig Tausendstel (SEK 9,084) per Euro, festgestellt am 19. Oktober 2004.

Vierter Beschluss

Die Hauptversammlung beschliesst eine Erhöhung des Gesellschaftskapitals um eine Million einhundertundsiebentausendneuhundertachtundsiebzig Euro und sechsundachtzig Cents (EUR 1.107.978,86) um das Kapital von derzeit zweiundneunzigtausendeinundzwanzig Euro und vierzehn Cents (EUR 92.021,14) auf eine Million zweihunderttausend Euro (EUR 1.200.000) zu erhöhen, und zwar ohne die Ausgabe von neuen Aktien.

Die gesamte Kapitalerhöhung wird von SKANDINAVISKA ENSKILDA BANKEN AB (publ) gezeichnet. Herr Johan Lindberg verzichtet ausdrücklich auf seine Rechte auf eine bevorzugte Zeichnung.

Die Aktien sind voll eingezahlt in Bar auf ein Bankkonto von eine Million einhundertundsiebentausendneuhundertachtundsiebzig Euro und sechsundachtzig Cents (EUR 1.107.978,86) auf einem der Konten der Gesellschaft; der Nachweis wird dem Notar erbracht. Dieser Nachweis wird von dem Notar eindeutig bestätigt.

Nach dieser Kapitalerhöhung beschliesst die Hauptversammlung einstimmig, die Änderung der Anzahl der umlaufenden Aktien und die Ersetzung von den existierenden dreitausend (3.000) Aktien durch eintausendzweihundert (1.200) Aktien ohne Nennwert, wie folgt gezeichnet:

| | |
|---|---------------------|
| SKANDINAVISKA ENSKILDA BANKEN AB (publ) | 1.199 Aktien |
| Johan Lindberg | 1 Aktie |
| Gesamt | <u>1.200 Aktien</u> |

Artikel 5 wird wie folgt geändert:

«Art. 5. Aktienkapital.

Das Aktienkapital beträgt eine Million zweihunderttausend Euro (EUR 1.200.000,00), eingeteilt in eintausendzweihundert (1.200) Aktien ohne Nennwert. Alle Aktien sind voll eingezahlt.

Das Aktienkapital kann durch Beschluss der Generalversammlung der Aktionäre erhöht oder reduziert werden.

Die Gesellschaft kann im Rahmen der gesetzlichen Bestimmungen ihre eigenen Aktien erwerben.»

Fünfter Beschluss

Die Aktionäre haben beschlossen, die Satzung der Gesellschaft integral wie folgt zu ändern:

Bezeichnung - Sitz - Dauer - Gesellschaftszweck**Art. 1. Bezeichnung.**

Die Gesellschaft ist eine Aktiengesellschaft nach luxemburgischem Recht unter der Bezeichnung SEB FUND SERVICES S.A.

Art. 2. Sitz.

Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Luxemburg-Stadt. Durch einfachen Beschluss des Verwaltungsrates kann der Sitz der Gesellschaft an jede andere Adresse innerhalb der Gemeinde Luxemburg verlegt werden; die Verlegung des Gesellschaftssitzes ausserhalb dieser Gemeinde kann nur durch Beschluss der Generalversammlung erfolgen.

Sollten aussergewöhnliche Ereignisse politischer, wirtschaftlicher oder sozialer Art eintreten oder bevorstehen, welche die normale Geschäftsabwicklung am Gesellschaftssitz oder den reibungslosen Verkehr zwischen diesem Sitz und dem Ausland beeinträchtigen könnten, so kann der Gesellschaftssitz vorübergehend und bis zur vollständigen Wiederherstellung normaler Verhältnisse ins Ausland verlegt werden. Diese vorübergehende Massnahme hat keinerlei Auswirkungen auf die Nationalität der Gesellschaft, die trotz der zeitweiligen Verlegung des Sitzes eine luxemburgische Gesellschaft bleiben wird.

Die Bekanntmachung einer derartigen Verlegung hat durch die Organe, die mit der täglichen Geschäftsführung beauftragt sind, zu erfolgen.

Durch einfachen Beschluss des Verwaltungsrates können Tochtergesellschaften, Niederlassungen, Zweigstellen und Büros sowohl im Grossherzogtum Luxemburg als auch im Ausland errichtet werden.

Art. 3. Dauer.

Die Dauer der Gesellschaft ist unbegrenzt.

Art. 4. Gesellschaftszweck.

Zweck der Gesellschaft ist die Auflegung, die Verwaltung, das Management und der Vertrieb von Organismen für gemeinsame Anlagen sowie Investmentgesellschaften in Risikokapital (SICAR) und Pensionsfonds.

Generell kann die Gesellschaft alle Aktivitäten ausüben, die einer Verwaltungsgesellschaft im Rahmen der Bestimmungen des Kapitels 13 des Gesetzes vom 20. Dezember 2002 über Organismen für gemeinsame Anlagen erlaubt sind.

Die Gesellschaft kann ihre Tätigkeit im In- und Ausland ausüben und alle sonstigen Geschäfte betreiben, die direkt oder indirekt an den Gesellschaftszweck anknüpfen oder diesem dienen oder nützlich sind.

Aktienkapital - Aktien**Art. 5. Aktienkapital.**

Das Aktienkapital beträgt eine Million zweihunderttausend Euro (EUR 1.200.000,00), eingeteilt in eintausendzweihundert (1.200) Aktien ohne Nennwert. Alle Aktien sind voll eingezahlt.

Das Aktienkapital kann durch Beschluss der Generalversammlung der Aktionäre erhöht oder reduziert werden.

Die Gesellschaft kann im Rahmen der gesetzlichen Bestimmungen ihre eigenen Aktien erwerben.

Art. 6. Aktien.

Die Aktien werden als Namensaktien ausgegeben.

Die Namensaktien sind in das Aktienregister einzutragen, das am Gesellschaftssitz geführt wird. Dieses Aktienregister wird den Namen eines jeden Inhabers, seinen Wohnort oder Sitz, die Nummer und Anzahl der ihm gehörigen Aktien beinhalten.

Jede Übertragung einer Aktie ist in das Aktienregister einzutragen.

Verwaltung - Prüfung**Art. 7. Verwaltungsrat.**

Die Gesellschaft wird durch einen Verwaltungsrat verwaltet, der aus mindestens drei Mitgliedern besteht, die nicht Aktionäre zu sein brauchen. Die Mitglieder des Verwaltungsrates werden von der Generalversammlung für eine Dauer von maximal sechs Jahren ernannt. Sie können von der Generalversammlung jederzeit abberufen werden.

Die Verwaltungsratsmitglieder sind wieder wählbar.

Scheidet ein Verwaltungsratsmitglied vor Ablauf seiner Amtszeit aus, so können die verbleibenden Mitglieder des Verwaltungsrates einen vorläufigen Nachfolger für den Rest der Amtsdauer bestellen. Die nächstfolgende Generalversammlung nimmt dann die endgültige Wahl vor.

Der Verwaltungsrat hat die ausgedehntesten Befugnisse, um alle Handlungen vorzunehmen, die für die Erfüllung des Gesellschaftszwecks notwendig oder nützlich sind, mit Ausnahme der Angelegenheiten, die durch das Gesetz oder die gegenwärtige Satzung der Generalversammlung vorbehalten sind.

Die eventuelle Vergütung der Verwaltungsratsmitglieder wird von der Generalversammlung festgelegt.

Art. 8. Vorsitzender.

Der Verwaltungsrat wählt aus dem Kreise seiner Mitglieder einen Vorsitzenden, der die Sitzungen des Verwaltungsrates leitet. Es kann ein stellvertretender Vorsitzender gewählt werden.

Art. 9. Einberufung des Verwaltungsrates.

Der Verwaltungsrat wird vom Vorsitzenden oder bei dessen Verhinderung durch den stellvertretenden Vorsitzenden oder ein anderes Mitglied einberufen. Die Einladung hat unter Mitteilung der Tagesordnung zu erfolgen.

Wenn alle Verwaltungsratsmitglieder anwesend oder vertreten sind und sie erklären, den Inhalt der Tagesordnung im Voraus gekannt zu haben oder mit der vorgeschlagenen Tagesordnung einverstanden sind, ist eine Sitzung auch ohne Einberufungsschreiben als rechtmässig abgehalten zu betrachten.

Sitzungen des Verwaltungsrates finden am Sitz der Gesellschaft oder an einem anderen, in der Einladung zu bestimmenden Ort statt.

Art. 10. Beschlussfähigkeit.

Der Verwaltungsrat ist beschlussfähig, wenn mindestens die Hälfte seiner Mitglieder anwesend oder vertreten ist. Jedes Verwaltungsratsmitglied kann sich in der Sitzung des Verwaltungsrates mittels einer Vollmacht durch ein anderes Mitglied vertreten und sein Stimmrecht in seinem Namen ausüben lassen. Die Vollmacht kann durch eine privatschriftliche Urkunde, Fernschreiben, Fernkopierer, E-Mail oder Telegramm erteilt werden. In Dringlichkeitsfällen kann die Abstimmung auch durch einfachen Brief, Telegramm, Fernschreiben, durch Telefax, per E-Mail, über Telefon oder Videokonferenz erfolgen.

Die Beschlüsse des Verwaltungsrates werden mit einfacher Stimmenmehrheit gefasst.

Die Protokolle der Verwaltungsratssitzungen werden von dem Vorsitzenden und vom Schriftführer der betreffenden Verwaltungsratssitzung unterschrieben.

Im Einverständnis aller Mitglieder können Beschlüsse auch auf schriftlichem Wege, das heisst durch Brief, Fernschreiben, E-Mail oder Telefax gefasst werden (schriftliches Beschlussverfahren).

Art. 11. Gesellschaftsverpflichtung.

Dritten gegenüber wird die Gesellschaft durch die gemeinsame Unterschrift von zwei Verwaltungsratsmitgliedern rechtskräftig verpflichtet.

Im Übrigen wird die Gesellschaft durch Sonderbevollmächtigte im Rahmen ihres Mandats rechtsgültig vertreten.

Art. 12. Tägliche Geschäftsführung.

Der Verwaltungsrat kann die tägliche Geschäftsführung der Gesellschaft sowie die Vertretung der Gesellschaft hinsichtlich dieser Geschäftsführung entweder einem oder mehreren seiner Mitglieder, die als «geschäftsführende Verwal-

tungsratsmitglieder» bezeichnet werden, übertragen, oder einer oder mehreren anderen Personen, die den Titel «Geschäftsführer» tragen.

Die Übertragung dieser Vollmachten an ein Verwaltungsratsmitglied unterliegt der vorherigen Beschlussfassung der Generalversammlung.

Im Rahmen der täglichen Geschäftsführung wird die Gesellschaft Dritten gegenüber durch gemeinsame Unterschrift von zwei Verwaltungsratsmitgliedern, zwei Geschäftsführern oder durch die Unterschrift von einem Verwaltungsratsmitglied zusammen mit einem Geschäftsführer verpflichtet.

Art. 13. Prüfung.

Die Prüfung der Gesellschaft erfolgt durch einen oder mehrere Wirtschaftsprüfer, die vom Verwaltungsrat der Gesellschaft vertraglich verpflichtet werden.

Generalversammlung der Aktionäre

Art. 14. Befugnisse.

Die Generalversammlung der Aktionäre kann über alle Angelegenheiten der Gesellschaft befinden. Ihr sind insbesondere folgende Beschlüsse vorbehalten:

- a) Bestellung und Abberufung der Mitglieder des Verwaltungsrates sowie die Festsetzung ihrer Vergütungen;
- b) Genehmigung des Jahresabschlusses;
- c) Entlastung des Verwaltungsrates;
- d) Beschluss über die Verwendung des Jahresergebnisses;
- e) Änderung der Satzung;
- f) Auflösung und Liquidierung der Gesellschaft.

Art. 15. Ordentliche Generalversammlung.

Die ordentliche Generalversammlung findet am Sitz der Gesellschaft oder an einem anderen in der Einladung bestimmten Ort jeweils um zehn Uhr am zweiten Mittwoch des Monats März eines jeden Jahres oder, wenn dieser Tag auf einen Feiertag fällt, am nächsten darauf folgenden Arbeitstag statt.

Art. 16. Ausserordentliche Generalversammlung.

Ausserordentliche Generalversammlungen können jederzeit an einem beliebigen Ort innerhalb oder ausserhalb des Grossherzogtums Luxemburg einberufen werden.

Art. 17. Einberufung, Vorsitz.

Die Generalversammlung wird durch den Verwaltungsrat einberufen. Sie muss binnen eines Monats einberufen werden, wenn die Aktionäre, die ein Fünftel des Gesellschaftskapitals vertreten, den Verwaltungsrat hierzu schriftlich mit Angabe der Tagesordnung auffordern.

Die Einberufung der Generalversammlung erfolgt durch eingeschriebenen Brief.

Sind alle Aktionäre in einer Generalversammlung anwesend oder vertreten, so können sie auf die Einhaltung der förmlichen Einberufung verzichten.

Zu Beginn der Sitzung bestimmt die Generalversammlung aus ihrer Mitte den Vorsitzenden, einen Schriftführer sowie einen Stimmenzähler.

Art. 18. Beschlüsse.

Jeder Aktionär ist berechtigt, an der Generalversammlung teilzunehmen. Er kann sich aufgrund privatschriftlicher Vollmacht durch einen anderen Aktionär oder durch einen Dritten vertreten lassen.

Jede Aktie gewährt eine Stimme.

Beschlüsse der Generalversammlung werden mit einfacher Mehrheit der anwesenden oder vertretenen Stimmen gefasst, sofern die Vorschriften des Gesetzes vom zehnten August neunzehnhundertfünfzehn nichts anderes verfügen.

Über die Verhandlungen und Beschlüsse der Generalversammlungen werden Protokolle geführt, die vom jeweiligen Vorsitzenden, dem Schriftführer sowie dem Stimmenzähler unterzeichnet werden.

Geschäftsjahr - Jahresabschluss - Gewinnverteilung - Vorschussdividenden - Kapitaltilgung

Art. 19. Geschäftsjahr.

Das Geschäftsjahr der Gesellschaft beginnt am ersten Januar eines jeden Jahres und endet am einunddreissigsten Dezember desselben Jahres.

Art. 20. Jahresabschluss.

Der Verwaltungsrat erstellt den Geschäftsbericht und den Jahresabschluss, der die Bilanz, die Gewinn- und Verlustrechnung, sowie den Anhang umfasst.

Art. 21. Gewinnausschüttung.

Fünf (5) Prozent des Reingewinns fliessen solange dem Reservefonds zu, bis dieser zehn (10) Prozent des Gesellschaftskapitals erreicht hat. Diese Zuweisung ist nicht mehr zwingend notwendig, wenn und solange der Reservefonds zehn (10) Prozent des Nennwertes des Kapitals beträgt.

Unter Berücksichtigung der gesetzlichen Bestimmungen und auf der Grundlage eines Gewinnverwendungsvorschlags des Verwaltungsrates befindet die Generalversammlung über die Verwendung des Gewinns. Die auszuschüttende Dividende gelangt an den vom Verwaltungsrat zu bestimmenden Orten und Zeitpunkten zur Auszahlung.

Art. 22. Vorschussdividenden.

Der Verwaltungsrat kann, soweit gesetzlich zulässig, Vorschussdividenden auszahlen. Der Verwaltungsrat beschliesst den Betrag und das Datum, an dem ein solcher Vorschuss ausgezahlt wird.

Art. 23. Kapitaltilgung.

Die Generalversammlung kann ohne Durchführung einer Kapitalherabsetzung beschliessen, Gewinne und ausschüttungsfähige Rücklagen zur Kapitaltilgung zu verwenden.

Auflösung der Gesellschaft**Art. 24. Auflösung - Liquidation.**

Wird die Gesellschaft durch Beschluss der Generalversammlung aufgelöst, so wird die Liquidation von den amtierenden Verwaltungsratsmitgliedern als Liquidatoren durchgeführt, wenn nicht die Generalversammlung andere Liquidatoren ernennt. Die Generalversammlung setzt deren Befugnisse und Vergütung fest.

Schlussbestimmung**Art. 25. Schlussbestimmung.**

Für sämtliche Punkte, welche durch diese Satzung nicht festgelegt sind, wird auf die luxemburgischen gesetzlichen Bestimmungen, insbesondere auf die Gesetze vom zehnten August neunzehnhundertfünfzehn, betreffend die Handelsgesellschaften, und vom zwanzigsten Dezember zweitausendzwei, betreffend die Organismen für gemeinsame Anlagen, hingewiesen.

Sechster Beschluss

Die Hauptversammlung beschliesst die bisherigen Verwaltungsratsmitglieder abuberufen und einen neuen Verwaltungsrat wie folgt zu bestellen:

- a) Herr Bo Magnusson, Bankier, mit Berufsadresse in Kungsträdgårdsgatan 8, S-10640 Stockholm.
- b) Herr William Paus, Bankier, mit Berufsadresse in Ulmenstrasse 30, D-60283 Frankfurt.
- c) Herr Rudolf Kömen, Bankier, mit Berufsadresse in 6a, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxemburg.
- d) Herr Johan Lindberg, Bankier, mit Berufsadresse in 6a, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxemburg.
- e) Herr Jonas Lindgren, Bankier, mit Berufsadresse in Kungsträdgårdsgatan 8, S-10640 Stockholm.

Die Mandate der Verwaltungsratsmitglieder enden mit der ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2007.

Siebter Beschluss

Unter Zugrundelegung von Artikel 60 des Gesetzes von 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften beschliesst die Versammlung den Verwaltungsrat zu ermächtigen, die tägliche Geschäftsführung an eines oder mehrere seiner Mitglieder zu übertragen.

Kostenabschätzung

Die Kosten, Auslagen und Honorare welche der Gesellschaft aus Anlass dieser Urkunde anfallen, werden abgeschätzt auf sechzehntausend Euro (EUR 16.000,00).

Da die Tagesordnung erschöpft ist und keiner der Anwesenden das Wort erbittet, schliesst der Vorsitzende die Versammlung um 11:30 Uhr.

Der unterzeichnete Notar, welcher die englische Sprache kennt und spricht, erklärt dass auf Ersuchen der Komparanten gegenwärtige Urkunde in englischer Sprache verfasst wurde, gefolgt von einer deutschen Übersetzung; auf Ersuchen derselben Komparanten wurde festgelegt, dass im Falle von Divergenzen zwischen dem englischen und dem deutschen Text, der englische Text Vorrang hat.

Worüber Urkunde aufgenommen wurde zu Luxemburg, Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung an die dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannten Komparanten, haben dieselben gegenwärtige Urkunde mit uns Notar unterzeichnet.

Gezeichnet: J. Lindberg, P. Berna, R. Kömen, J. Gloden.

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, vol. 528, fol. 39, case 5. – Reçu 11.079,79 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Für gleichlautende Ausfertigung, der Gesellschaft auf stempelfreiem Papier auf Begehrt erteilt, zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Grevenmacher, den 26. Oktober 2004.

J. Gloden.

(090411.3/213/537) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2004.

SEB FUND SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1347 Luxembourg, 6A, Circuit de la Foire Internationale.

R. C. Luxembourg B 44.726.

*Submission to the Board**Legal decisions*

a) Acceptation of the mandates and nomination of a chairman and a vice-chairman of the board of directors
The board members expressly declare accepting the mandates granted to them by the extraordinary general shareholder's meeting on October 22, 2004.

They decide to appoint Mr Bo Magnusson as the board's chairman and Mr William Paus as the board's vice chairman.

We kindly ask for approval.

Done in Stockholm on October 25, 2004

b) Nomination of managing directors

The organizational chart and the schedule of responsibilities within SEB FUND SERVICES S.A. are presented to the board of directors.

In accordance with article 60 of the Luxembourg law of August 10, 1915 on commercial companies and the authorisation granted by the extraordinary general shareholders' meeting to the board of directors to delegate the day management of the company to one or more of its members, the board of directors decides to appoint Mr Johan Lindberg and Mr Rudolf Kömen as managing directors of the company.

We kindly ask for approval.

Done in Stockholm, on October 25, 2004.

The board of directors.

Vorschläge an den Verwaltungsrat

Gesetzliche Beschlüsse

a) Annahme der Mandate und Ernennung des Präsidenten und des Vizepräsidenten des Verwaltungsrates

Die Verwaltungsratsmitglieder erklären ausdrücklich ihre am 22. Oktober 2004 in der ausserordentlichen Generalversammlung übertragenen Mandate anzunehmen.

Sie wählen Herrn Bo Magnusson zum Präsidenten und Herrn William Paus zum Vize-Präsidenten des Verwaltungsrates.

Wir fragen gütig um Bewilligung.

Gemacht in Stockholm am 25. Oktober 2004.

b) Ernennung der geschäftsführenden Verwaltungsratsmitglieder

Der interne Organisationsplan und die Verantwortlichkeitsbereiche der SEB FUND SERVICES S.A. werden dem Verwaltungsrat vorgelegt.

Unter Zugrundelegung von Artikel 60 des Gesetzes von 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften und der Ermächtigung durch die ausserordentliche Generalversammlung an den Verwaltungsrat, die tägliche Geschäftsführung an eines oder mehrere seiner Mitglieder zu übertragen, beschliesst der Verwaltungsrat Herrn Johan Lindberg und Herrn Rudolf Kömen als geschäftsführende Verwaltungsratsmitglieder der Gesellschaft zu ernennen.

Wir fragen gütig um Bewilligung.

Gemacht in Stockholm am 25. Oktober 2004.

Gezeichnet: B. Magnusson, W. Paus, J. Lindberg, R. Kömen, J. Lindgren.

Enregistré à Luxembourg, le 5 novembre 2004, réf. LSO-AW01089.

Der Verwaltungsrat.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

Fuer gleichlautende Ausfertigung, der Gesellschaft auf stempelfreiem Papier auf Begehrt erteilt, zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Grevenmacher, den 8. November 2004.

J. Gloden.

(090412.3/213/47) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2004.

PLUSPOINT SOFTWARE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 117A, rue de Stavelot.

R. C. Diekirch B 4.641.

Assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement

Le 20 mai 2004;

S'est réunie l'Assemblée Générale Ordinaire réunie extraordinairement de la société anonyme PLUSPOINT SOFTWARE S.A. avec siège social à L-9991 Weiswampach, 117A rue de Stavelot constituée suivant acte reçu en date du 15 janvier 1998 devant Maître Jean Seckler, de résidence à Junglinster, inscrite au Registre de Commerce de Diekirch sous le numéro B 4641;

L'Assemblée est présidée par Monsieur Georges Mathieu, administrateur de sociétés, demeurant à L-9991 Weiswampach, 117A rue de Stavelot;

L'Assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Francis Dubois, administrateur de société demeurant à L-9991 Weiswampach, 117A rue de Stavelot, et désigne comme secrétaire Madame Claudine Wattier (anciennement épouse Depiesse), employée privée, demeurant à B-6760 Virton, 7 rue des Marronniers.

Le bureau ayant ainsi été constitué, Monsieur le Président expose

I.- Que la présente Assemblée Générale Ordinaire réunie extraordinairement a pour

Ordre du jour:

1. Démission et nomination statutaire.

2. Renouvellement des mandats des administrateurs et du commissaire.

II.- Que les actionnaires présents ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence, laquelle, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents et les membres du bureau, restera annexée à la présente pour être soumise avec elle aux formalités de l'enregistrement.

Qu'il résulte de ladite liste de présence que l'intégralité du capital social est représentée.

III.- Qu'en conséquence la présente Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'Assemblée, cette dernière, après délibération, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée accepte à l'unanimité la démission de Monsieur Jean-Marie Schanck, employé privé, né à Wiltz (Grand-Duché de Luxembourg) le 7 janvier 1960 et demeurant à L-9764 Marnach, 43 Foeschberstrooss de son poste d'administrateur et lui accorde décharge pour l'exercice de son mandat jusqu'à la date de ce jour.

Deuxième résolution

L'assemblée accepte à l'unanimité la désignation de Madame Manuela Lucker, gérante de société, née à Saint-Vith (Belgique) le 19 juillet 1966 et demeurant à L-9991 Weiswampach, Maison 117A au poste d'administrateur en remplacement de Monsieur Jean-Marie Schanck et ce pour une durée de 6 ans soit jusqu'à l'assemblée générale à tenir en 2010.

Troisième résolution

L'assemblée accepte de renouveler le mandat d'administrateur et d'administrateur-délégué de Monsieur Georges Mathieu, administrateur de société, né à Gosselies (B), le 20 août 1949 et demeurant à L-9991 Weiswampach, 117A rue de Stavelot pour une durée de 6 ans soit jusqu'à l'assemblée générale à tenir en 2010.

Quatrième résolution

L'assemblée accepte de renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Francis Dubois, administrateur de société, né à Montigny-le-Tilleul (Belgique) le 25 avril 1936 et demeurant L-9991 Weiswampach, 117A rue de Stavelot pour une durée de 6 ans soit jusqu'à l'assemblée générale à tenir en 2010.

Cinquième résolution

L'assemblée accepte de renouveler le mandat de commissaire de Madame Claudine Wattier (anciennement épouse Depiesse), employée privée, née à Ellezelles (Belgique) le 28 juin 1947 et demeurant à B-6760 Virton, 7 rue des Maronniers pour une durée de 6 ans soit jusqu'à l'assemblée générale à tenir en 2010.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, Monsieur le Président lève la séance.

G. Mathieu / F. Dubois / C. Wattier / M. Lucker / J.- M. Schank

Président / Scrutateur / Secrétaire / - / -

Enregistré à Diekirch, le 13 septembre 2004, réf. DSO-AU00054 – Reçu 16 euros.

Le Receveur ff.(signé):C. Ries.

(902990.3/000/55) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 septembre 2004.

S.I.L.C., SOCIETE IMMOBILIERE LUXEMBOURG CENTRE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 7, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 51.311.

Procès-verbal de l'Assemblée Extraordinaire du 31 août 2004

MM. les actionnaires de la société SOCIETE IMMOBILIERE LUXEMBOURG CENTRE S.A. (S.I.L.C.), société anonyme au capital de 2.000.000 francs, dont le siège social est 20, rue de Hollerich L-1740 Luxembourg, se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social de la FIDUCIAIRE FIDUFISC. Ils reconnaissent avoir été régulièrement convoqués.

Il a été dressé une feuille de présence, laquelle a été signée des actionnaires présents représentant l'intégralité du capital.

Monsieur Carlo Wetzel Administrateur délégué préside l'assemblée.

FIDUCIAIRE FIDUFISC S.A., est désignée comme secrétaire.

FIDUCIAIRE FORIG s.c. est appelée pour remplir les fonctions de scrutateur.

Monsieur le Président constate d'après la feuille de présence que tous les actionnaires sont présents ou représentés. L'assemblée générale réunissant la totalité des actions est déclarée régulièrement constituée.

Monsieur le Président dépose au bureau de l'Assemblée:

1. la feuille de présence
2. les statuts de la société

Monsieur le Président déclare que l'assemblée générale a été convoquée à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Transfert du siège social.

Monsieur le Président expose la situation, et après échange de diverses observations de la part des actionnaires, personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président met aux voix la résolution suivante:

Première résolution

L'assemblée générale, décide et demande au Conseil d'administration représenté par l'administrateur délégué M. Carlo Wetzel de transférer le siège social du 20, rue de Hollerich, L-1740 Luxembourg au 7, Grand-rue L-1661 Luxembourg.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les membres du bureau.

Signature / Signature / Signature

le secrétaire / le scrutateur / le président

Enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2004, réf. LSO-AU00433. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073341.3/1039/37) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

STONES STEAK HOUSE STRASSEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8011 Strassen, 321, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 102.624.

—
STATUTS

L'an deux mille quatre, le sept mai.

Par devant Maître Aloyse Biel, notaire de résidence à Esch sur Alzette.

Ont comparu:

1) La société STONES DEVELOPPEMENT S.A., avec siège social à L-4149 Esch-sur-Alzette, 37, rue Romain Fandel, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 4 mai 2004, numéro 5799 de son répertoire, qui sera formalisé en temps de droit

Représentée par

- Monsieur Fernand Cirelli, administrateur de sociétés, demeurant à L-8077 Bertrange 208 rue de Luxembourg

- et Madame Chantal Dal Pino épouse de Monsieur Fernand Cirelli, administrateur de sociétés, demeurant à L-8077 Bertrange 208 rue de Luxembourg

Non présents, ici représentés par Madame Anne Lafontaine, demeurant professionnellement à L-4149 Esch-sur-Alzette, 37 rue Romain Fandel, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Esch-sur-Alzette en date du 4 mai 2004, laquelle procuration après avoir été signée ne varietur par tous les comparants et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera formalisée.

2) Monsieur Romain Cirelli, employé privé, demeurant à L-8715 Everlange 12 E rue principale

Non présent, ici représenté par Madame Anne Lafontaine, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Esch-sur-Alzette en date du 4 mai 2004, laquelle procuration après avoir été signée ne varietur par tous les comparants et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera formalisée.

Lesquels comparants, es-qualités qu'ils agissent, ont requis le notaire instrumentaire de dresser acte constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit

Titre I^{er} - Dénomination, Siège Social, Objet, Durée

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous dénomination STONES STEAK HOUSE STRASSEN S.A.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Strassen.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura aucun effet sur la nationalité de la société. La déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

Art. 3. La société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 4. La société a pour objet tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger la gestion et l'exploitation de restaurants avec débit de boissons alcooliques et non alcooliques.

La société a pour objet l'importation, l'exportation et la commercialisation en général de tous produits alimentaires de boissons et accessoires, ainsi que tout matériel pour débit de boissons et restaurants.

Elle a en outre pour objet la communication et le marketing ainsi que le conseil en publicité, l'organisation de campagnes publicitaires, les créations publicitaires, la gestion de budgets publicitaires,

L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers,

La création, l'acquisition, la prise en location gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements se rapportant aux activités spécifiées,

La location de véhicules soit à titre professionnels, soit à titre de mise à disposition pour essais et usage promotionnel;

Elle peut faire toutes les opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter la réalisation, l'extension et le développement,

La société pourra aussi prendre des participations sous quelque forme que ce soit dans d'autres entreprises, associations ou sociétés luxembourgeoises ou étrangères ayant un objet similaire, analogue ou connexe, et effectuer la gestion ainsi que la mise en valeur de ces participations.

Elle peut par ailleurs faire tout ce qui peut contribuer de quelque façon que ce soit à la réalisation de l'objet social.

Titre II - Capital, Actions

Art. 5. Le capital social est fixé à 32.000 Euros (trente-deux mille Euro), représenté par 1.000 (mille) actions d'une valeur nominale de 32 Euros (trente-deux euro) chacune.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de deux ou plusieurs actions.

Les titres peuvent aussi être nominatifs ou au porteur, au gré de l'actionnaire.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi.

Le capital social pourra être augmenté ou réduit dans les conditions légales requises.

Titre III - Administration

Art. 6. La société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, associés ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans, par l'assemblée générale des actionnaires, et toujours révocables par elle.

Le nombre des administrateurs ainsi que leur rémunération et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la société.

Art. 7. Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président, aussi souvent que l'intérêt de la société exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent.

Art. 8. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale. Il est autorisé, avec l'approbation du commissaire, à verser des acomptes sur dividendes, aux conditions prévues par la loi.

Art. 9. La société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu de l'article 10 des statuts.

Art. 10. Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs délégués.

Il peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées, à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, choisis en ou hors de son sein, associés ou non.

Art. 11. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur délégué à ces fins

Titre IV - Surveillance

Art. 12. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, que ne peut excéder six ans.

Titre V - Assemblée Générale

Art. 13. L'assemblée générale annuelle se réunit au siège social sinon à l'endroit indiqué dans les convocations le premier vendredi du mois de juin et pour la première fois en 2005

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

Titre VI - Année Sociale, Répartition des Bénéfices

Art. 14. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Exceptionnellement, le premier exercice social comprendra tout le temps à courir de la constitution de la société jusqu'au 31 décembre 2004

Art. 15. L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5,00%) pour la formation du fonds de réserve légal; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution si, à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Titre VII - Dissolution, Liquidation

Art. 16. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Titre VIII - Dispositions Générales

Art. 17. Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et de ses lois modificatives.

Souscription

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparants déclarent souscrire le capital comme suit:

| | |
|---|---------------|
| La société STONES DEVELOPPEMENT S.A., prédite | 800 actions |
| (huit cents actions) | |
| Monsieur Romain Cirelli, prédit | 200 actions |
| (deux cents actions) | |
| Total: | 1.000 actions |

Toutes les actions ainsi souscrites ont été libérées à hauteur de 25% par des versements en numéraire, soit huit mille Euros qui se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Evaluation des frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, à environ 2.000 Euros

Assemblée générale extraordinaire

Les comparants pré-qualifiés, représentant l'intégralité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée est régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes

- 1- Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.
- 2- Sont nommés administrateurs pour une durée de six années:
 - Monsieur Romain Cirelli, prêtre
 - Monsieur François Hellvi, employé privé, demeurant à L-1725 Luxembourg, 24 rue Henri Sept.
 - et la société STONES DEVELOPPEMENT S.A., représentée par son conseil d'administration en fonction
- 3- Est appelé aux fonctions de commissaire aux Comptes pour une durée de six années, le Cabinet DAVILLER avec son siège social à F-54130 Saint Max - 81 rue Louis Barthou
- 4- Le siège social de la société est établi à L-8011 Strassen 321 route d'Arlon
- 5- Monsieur Romain Cirelli, prêtre est nommé Administrateur-délégué de la société STONES STEAK HOUSE STRASSEN S.A. pour une durée de six années.
- 6- Les mandats des administrateurs, administrateur-délégué et commissaires aux comptes expireront lors de l'assemblée générale annuelle de l'année 2009.

Dont acte, fait et passé à Esch, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé le présent acte avec le notaire.

Signé: A. Lafontaine, A. Biel.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 12 mai 2004, vol. 898, fol. 10, case 1. – Reçu 320 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux parties sur demande pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 9 juin 2004.

A. Biel.

(071988.3/203/149) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2004.

COMPTOIR HORECA DU LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3895 Foetz, 8, rue du Commerce.

R. C. Luxembourg B 102.622.

—
STATUTS

L'an deux mille quatre, le vingt-sept août.

Par devant Maître Aloyse Biel, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

Ont comparu:

1.- La société STONES DEVELOPPEMENT S.A., avec siège social à L-8077 Bertrange, 265, route de Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 4 mai 2004, numéro 5799, en cours de publication au Mémorial, Recueil C des Sociétés et Associations,

Représentée par

- Monsieur Fernand Cirelli; administrateur de sociétés, demeurant à L-8077 Bertrange 208 rue de Luxembourg
- et Madame Chantal Dal Pino épouse de Monsieur Fernand Cirelli, administrateur de sociétés, demeurant à L-8077 Bertrange 208 rue de Luxembourg

2.- et Monsieur Thierry Fougere, employé privé, demeurant à L-3397 Roeser, 43, rue d'Alzingen

Lesquels comparants, es-qualités qu'ils agissent, ont requis le notaire instrumentaire de dresser acte et constituer entre eux une société anonyme dont ils ont arrêté les statuts comme suit

Titre 1^{er} - Dénomination, Siège Social, Objet, Durée

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous dénomination COMPTOIRS HORECA DU LUXEMBOURG S.A.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Foetz.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura aucun effet sur la nationalité de la société. La déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

Art. 3. La société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 4. La société a pour objet tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger l'achat et la vente de fournitures et accessoires, de matériels, meubles, machines et équipements industriels pour l'hôtellerie et les collectivités, l'agencement, l'installation d'équipements professionnels et industriels.

Elle a pour objet la vente d'articles électroménagers, d'ustensiles de ménages et de conserves alimentaires aux foires et marchés ainsi que le commerce en gros de petit et de grand matériel de cuisine et d'articles électro-ménagers, de machines à cafés, vente de café, articles de confiserie, de pâtisserie, articles de bimbeloterie.

Elle a en outre pour objet la communication et le marketing ainsi que le conseil en publicité, l'organisation de campagnes publicitaires, les créations publicitaires, la gestion de budgets publicitaires.

L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

La création, l'acquisition, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements se rapportant aux activités spécifiées.

La location de véhicules soit à titre professionnel, soit à titre de mise à disposition pour essais et usage promotionnel.

Elle peut faire toutes les opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter la réalisation, l'extension et le développement.

La société pourra aussi prendre des participations sous quelque forme que ce soit dans d'autres entreprises, associations ou sociétés luxembourgeoises ou étrangères ayant un objet similaire, analogue ou connexe, et effectuer la gestion ainsi que la mise en valeur de ces participations.

Elle peut par ailleurs faire tout ce qui peut contribuer de quelque façon que ce soit à la réalisation de l'objet social.

Titre II - Capital, Actions

Art. 5. Le capital social est fixé à 32.000 Euros (trente-deux mille Euro), représenté par 1.000 (mille) actions d'une valeur nominale de 32 Euros (trente-deux euro) chacune.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de deux ou plusieurs actions.

Les titres peuvent aussi être nominatifs ou au porteur, au gré de l'actionnaire.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi.

Le capital social pourra être augmenté ou réduit dans les conditions légales requises.

Titre III - Administration

Art. 6. La société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, associés ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans, par l'assemblée générale des actionnaires, et toujours révocables par elle.

Le nombre des administrateurs ainsi que leur rémunération et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la société.

Art. 7. Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président. Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président, aussi souvent que l'intérêt de la société exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent.

Art. 8. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale. Il est autorisé, avec l'approbation du commissaire, à verser des acomptes sur dividendes, aux conditions prévues par la loi.

Art. 9. La société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes d'un administrateur et de l'administrateur-délégué, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu de l'article 10 des statuts.

Art. 10. Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs délégués.

Il peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, choisis en ou hors de son sein, associés ou non.

Art. 11. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur délégué à ces fins

Titre IV - Surveillance

Art. 12. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, que ne peut excéder six ans.

Titre V - Assemblée Générale

Art. 13. L'assemblée générale annuelle se réunit au siège social sinon à l'endroit indiqué dans les convocations le premier vendredi du mois de juin et pour la première fois en 2005.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

Titre VI - Année Sociale, Répartition des Bénéfices

Art. 14. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Exceptionnellement, le premier exercice social comprendra tout le temps à courir de la constitution de la société jusqu'au 31 décembre 2004

Art. 15. L'excédent favorable du bilan, défalcation faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5,00%) pour la formation du fonds de réserve légal; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution si, à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Titre VII - Dissolution, Liquidation

Art. 16. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Titre VIII - Dispositions Générales

Art. 17. Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et de ses lois modificatives.

Souscription

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparants déclarent souscrire le capital comme suit:

| | |
|---|---------------|
| La société STONES DEVELOPPEMENT S.A., prédite. | 500 actions |
| (cinq cents actions) | |
| Monsieur Thierry Fougere, prédit, | 500 actions |
| (cinq cents actions) | |
| Total: | 1.000 actions |

Toutes les actions ainsi souscrites ont été libérées à hauteur de 25% par des versements en numéraire, soit huit mille (8.000,00) Euros qui se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Evaluation des frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, à environ 1.500 Euros.

Assemblée générale extraordinaire

Les comparants pré-qualifiés, représentant l'intégralité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée est régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

- 1- Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.
- 2- Sont nommés administrateurs pour une durée de six années:
 - Monsieur Fernand Cirelli, prénommé;
 - Monsieur Thierry Fougere, prénommé;
 - Et la société STONES DEVELOPPEMENT S.A., représentée par son conseil d'administration en fonction
- 3- Est appelée aux fonctions de commissaire aux Comptes pour une durée de six années: la société V.O. CONSULTING LUX S.A. avec siège social à L-4963 Clémency, 8, rue Haute.
- 4- Le siège social de la société est établi à L-3895 Foetz 8 rue du Commerce
- 5- Monsieur Thierry Fougere, prénommé, est nommé Administrateur-délégué de la société pour une durée de six années.
- 6- Les mandats des administrateurs, administrateur-délégué et commissaire aux comptes expireront lors de l'assemblée générale annuelle de l'année 2009.

Dont acte, fait et passé à Esch, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé le présent acte avec le notaire.

Signé: F. Cirelli, C. Dal Pino, T. Fougere, A. Biel.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 30 août 2004, vol. 900, fol. 58, case 2. – Reçu 32 euros.

Le Receveur ff. (signé): Oehmen.

Pour expédition conforme, délivrée aux parties sur demande pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 31 août 2004.

A. Biel.

(071919.3/203/145) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004.

J.M., Société Civile Immobilière.
Siège social: L-8311 Capellen, 111b, route d'Arlon.

—
DISSOLUTION

Assemblée générale extraordinaire du 11 mai 2004

Sont présents ou représentés:

1. Madame Muriel Joiris, architecte, née le 15 mars 1968 à HUY (B), demeurant à B-6747 Saint-Léger, 15, rue du Château,

2. Monsieur Stéphane Walrave, ingénieur, né le 14 octobre 1966 à Ixelles (B), demeurant à L-4910 Hautscharage, 22, rue de Bascharage, en vertu d'une procuration annexée au présente acte, uniques associés de la société civile immobilière J.M. avec siège à L-8311 Capellen, 111b, route d'Arlon constituée sous seing privé en date du 26 novembre 1999.

Lesquels comparants ont décidé de la dissolution de la société avec effet immédiat.

Les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans à L-8422 Steinfort, 28, rue de Hobscheid.

La gérante prend à sa charge l'actif et le passif. Les comptes sont clos, le passif a été apuré. Plus rien ne s'oppose à la liquidation volontaire de la société.

Fait et passé à Capellen, date qu'en tête des présentes.

M. Joiris / S. Walrave.

Enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2004, réf. LSO-AR02324. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073558.3/1286/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

**CYBER BEACH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
faisant le commerce sous l'enseigne PARS IMMO et
sous l'enseigne ADB TECHNOLOGY.**

Siège social: L-8010 Strassen, 270, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 97.089.

L'an deux mille quatre, le seize août.

Par-devant Maître Aloyse Biel, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

A comparu:

La société anonyme PARS INVESTMENT CORPORATION HOLDING S.A. avec siège social à L-8010 Strassen, 270 route d'Arlon,

constituée suivant acte reçu par le notaire Christine Doerner, de résidence à Bettembourg, en date du 7 mai 1997, publié au Mémorial, Recueil C des Sociétés et Associations, numéro 441, du 12 août 1997;

modifiée suivant acte reçu par le prédit notaire Christine Doerner, en date du 8 novembre 2000, publié au Mémorial, Recueil C des Sociétés et Associations, numéro 404, du 1^{er} juin 2001,

modifiée suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, en date du 24 octobre 2003, publié au Mémorial, Recueil C des Sociétés et Associations, numéro 1193, du 13 novembre 2003,

modifiée suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, en date du 1^{er} avril 2004, enregistré à Luxembourg sociétés le 6 mai 2004, référence LSO-AQ00948, en cours de publication au Mémorial, Recueil C des Sociétés et Associations, dont une copie, après avoir été signée ne varietur par tous les comparants et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte, avec lequel elle sera formalisée;

et modifiée suivant un acte reçu par le notaire Paul Bettingen, de résidence à Niederanven, en date du 9 juillet 2004, en cours de publication au Mémorial, Recueil C des Sociétés et Associations;

représentée par la société de droit des Iles Vierges Britanniques dénommée INTERNATIONAL ALLIED SERVICES LIMITED avec siège social à Sea Meadow House, P.O. 116, Road Town, Tortola/Iles Vierges Britanniques, immatriculée le 27 juillet 2000 au Registre of International Business Companies,

elle-même représentée par Monsieur Jeannot Mousel, employé privé, demeurant à Belvaux, déclarant sous son unique responsabilité, agir comme directeur de la prédite société INTERNATIONAL ALLIED SERVICES LIMITED et déclarant également sous son unique responsabilité pouvoir l'engager sous sa seule signature,

la prédite société INTERNATIONAL ALLIED SERVICES LIMITED agissant comme administrateur délégué de la société PARS INVESTMENT CORPORATION HOLDING S.A., fonction à laquelle elle a été nommée suivant le prédit procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, en date du 1^{er} avril 2004.

La société PARS INVESTMENT CORPORATION HOLDING S.A., associée et propriétaire unique des cent (100) parts sociales de la société à responsabilité de droit luxembourgeois dénommée CYBER BEACH, S.à r.l. avec siège social à L-4010 Esch-sur-Alzette, 12, rue de l'Alzette,

constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 13 novembre 2003, publié au Mémorial, Recueil C des Sociétés et Associations numéro 1347, du 18 décembre 2003 (pages 64632 et ss.);

modifiée suivant acte reçu par le notaire Paul Bettingen, de résidence à Niederanven, en date du 9 juillet 2004, numéro 15124 de son répertoire, en cours de publication au Mémorial, Recueil C des Sociétés et Associations.

Assemblée générale extraordinaire

L'associée unique a pris les résolutions sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1.- Modification de l'article quatre des statuts concernant la dénomination sociale de la société.
- 2.- Modification de l'article deux des statuts concernant l'objet social.
- 3.- Transfert du siège social et modification de l'article 5, premier alinéa des statuts.
- 4.- Acceptation de la démission du gérant technique.
- 5.- Confirmation du gérant technique.
- 6.- Nomination d'un nouveau gérant technique.
- 7.- Et engagement de la société vis-à-vis des tiers.

Première résolution

L'associée unique décide de modifier l'article quatre des statuts, concernant la dénomination sociale pour lui donner la teneur suivante

Art. 4. La société prend la dénomination de CYBER BEACH, S.à r.l. Elle exercera ses activités sous les enseignes suivantes:

- PARS IMMO;
- et ADB TECHNOLOGY

Deuxième résolution

L'associée unique décide de modifier l'article deux des statuts, pour lui donner la teneur suivante

Art. 2. La société a pour objet

a) sous l'enseigne de PARS IMMO: l'exploitation d'une agence immobilière, toutes transactions immobilières, la promotion immobilière, ainsi que l'achat, la vente et la mise en valeur d'immeubles, de services à la construction et toutes prestations de services s'y rapportant directement ou indirectement tant qu'Grand-Duché de Luxembourg, qu'à l'étranger.

b) sous l'enseigne de ADB TECHNOLOGY: l'exploitation d'un bureau d'études, d'un bureau de recherche et de développement ainsi que le recrutement, toutes prestations de services s'y rapportant directement ou indirectement, toutes prestations d'activités de design, ainsi que toutes prestations informatiques.

Elle pourra faire toutes les opérations mobilières et immobilières, financières ou autres se rapportant directement ou indirectement à son objet.

Troisième résolution

L'associée unique décide de transférer le siège social de Esch-sur-Alzette à Strassen et par conséquent de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante

Art. 5. Le siège social est établi à Strassen.

(le reste sans changement)

L'adresse du siège est fixée à L-8010 Strassen, 270 route d'Arlon

Quatrième résolution

L'associée unique accepte la démission de Monsieur Abdolhossein Yaghma employé privé, demeurant à L-3650 Kayl, 26, Grand-rue de sa fonction de gérant administratif de la prédite société et lui donne quitus de sa gestion jusqu'à ce jour.

Cinquième résolution

L'associée unique confirme dans sa fonction de gérant technique pour l'enseigne de PARS IMMO, pour une durée indéterminée, Monsieur Faramaz Yaghma, employé privé, demeurant à L-3650 Kayl, 26, Grand-rue.

Sixième résolution

L'associée unique décide de nommer comme nouveau gérant technique pour l'enseigne de ADB TECHNOLOGY, à compter de ce jour pour une durée indéterminée, Monsieur Abidi El Mostafa, employé privé, demeurant à L-4010 Esch-sur-Alzette, 12, rue de l'Alzette.

Septième résolution

Vis-à-vis des tiers la prédite société est engagée en toutes circonstances par la signature individuelle du gérant technique Monsieur Faramaz Yaghma, prédit, pour toute transaction concernant l'enseigne PARS IMMO, et par la signature individuelle du gérant technique Monsieur Abidi El Mostafa, prédit, pour toute transaction concernant l'enseigne ADB TECHNOLOGY.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison de la présente sont évalués approximativement à cinq cents Euros (EUR 500,-).

Les frais et honoraires des présentes sont à charge de la société. Elle s'engage solidairement ensemble avec les comparants au paiement desdits frais.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par noms, prénoms, états et demeures, ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: J. Mousel, A. Biel.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 17 août 2004, vol. 900, fol. 44, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 30 août 2004.

A. Biel.

(071824.3/203/104) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004.

CYBER BEACH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8010 Strassen, 270, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 97.089.

Les statuts coordonnés de la prédite société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Biel.

(071826.3/203/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004.

IMMO-KAMPEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: Mertert.

R. C. Luxembourg B 81.824.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2004, réf. LSO-AU02123, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Signature.

(074189.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

BLAIRMONT S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 24.725.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 7 avril 2004

- Les mandats d'Administrateur de Mademoiselle Corinne Bitterlich, conseiller juridique, résidant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, de Monsieur Jean-Robert Bartolini, diplômé D.E.S.S, résidant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, de Monsieur Marc Limpens, employé privé, résidant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg et le mandat de Commissaire aux Comptes de la société FIN-CONTROLE S.A., Société Anonyme, 13, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de 6 ans. Ils viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2010.

Certifié sincère et conforme

BLAIRMONT S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2004, réf. LSO-AU01659. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(074481.3/795/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

FINGECOM HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 6-12, place d'Armes.

R. C. Luxembourg B 54.803.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue en date du 13 avril 2004

L'Assemblée procède à l'élection définitive en qualité d'administrateur de M. Frédéric Noel, Avocat, co-opté en remplacement de M. Pierangelo Agazzini, administrateur démissionnaire, par le Conseil d'Administration en date du 28 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 septembre 2004.

FINGECOM HOLDING S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2004, réf. LSO-AU01522. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(074479.2//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

WORLDWIDE ECOLOGICAL SHIPPING & TRANSPORT-WEST, S.à r.l.,
Société à responsabilité limitée,
(anc. KAMINE INTERNATIONAL HOLDING ONE CORP., S.à r.l.).
 Siège social: L-2314 Luxembourg, 2A, place de Paris.
 R. C. Luxembourg B 54.561.

L'an deux mille quatre, le vingt-huit juillet.
 Par-devant Maître Aloyse Biel, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

A comparu:

La société anonyme de participations financières, établie à L-2314 Luxembourg, 2A, Place de Paris, sous la dénomination de CAMEL RIDE HOLDING S.A.,

constituée en vertu d'un acte reçu par le notaire Jean-Joseph Wagner, de résidence à Sanem, en date du 6 décembre 2000, publié au Mémorial, Recueil C des Sociétés et Associations, numéro 518, du 10 juillet 2001;

et modifiée en vertu d'une décision de l'assemblée générale des actionnaires, en date du 10 novembre 2003 publié au Mémorial, Recueil C des Sociétés et Associations, numéro 1297, du 5 décembre 2003;

ici représentée par son administrateur-délégué, la société anonyme, dénommée GLOBUS INTERNATIONAL S.A. avec siège social à L-2314 Luxembourg, 2A, place de Paris,

constituée suivant acte reçu par le notaire Martine Weinandy, de résidence à Clervaux, en date du 8 septembre 1992, publié au Mémorial, Recueil Spécial C des Sociétés, et Associations, numéro 605, du 18 décembre 1992,

modifiée suivant acte reçu par le prédit notaire Martine Weinandy, en date du 26 novembre 1998, publié au Mémorial, Recueil C des Sociétés et Associations, numéro 160, du 11 mars 1999;

et modifiée suivant acte reçu par le notaire Aloyse Biel, de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 10 novembre 2003, publié au Mémorial, Recueil C des Sociétés et associations, numéro 1311 du 9 décembre 2003,

elle même représentée par Monsieur Jean Reicherts, employé privé, demeurant professionnellement à L-2314 Luxembourg, 2A, Place de Paris,

agissant en qualité d'administrateur-délégué de la prédite société anonyme GLOBUS INTERNATIONAL S.A. fonction à laquelle il a été nommé suivant acte reçu par le notaire Aloyse Biel, de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 10 novembre 2003, publié au Mémorial, Recueil C des Sociétés et associations, numéro 1311 du 9 décembre 2003 et ayant tous pouvoirs à l'effet des présentes, la prédite société étant valablement engagée en toutes circonstances par la seule signature de l'administrateur-délégué. conformément à l'article six, alinéa deux des statuts;

La prédite société anonyme GLOBUS INTERNATIONAL S.A. a été elle-même nommée administrateur-déléguée de la prédite société CAMEL RIDE HOLDING S.A., par décision de l'assemblée générale des actionnaires du 10 novembre 2003 publié au Mémorial, Recueil C des Sociétés et Associations, numéro 1297, du 5 décembre 2003 et ayant tous pouvoirs, la prédite société étant valablement engagée en toutes circonstances par la seule signature de l'administrateur-délégué, conformément à l'article sept in fine des statuts.

La prédite société anonyme de participations financières CAMEL RIDE HOLDING S.A., agissant comme seule associée et propriétaire des cent parts sociales (100) de la société, à responsabilité de droit luxembourgeois, dénommée KAMINE INTERNATIONAL HOLDING ONE CORP., S.à r.l. avec siège social à L-2314 Luxembourg, 2A, Place de Paris, constituée suivant acte reçu par le notaire Paul Frieders, de résidence à Luxembourg, en date du 4 avril 1996, publié au Mémorial Recueil C des Sociétés et Associations numéro 333, du 11 juillet 1996;

modifiée (transfert des parts sociales) suivant acte sous seing privé en date du 29 décembre 2000, publié au Mémorial Recueil C des Sociétés et Associations numéro 674, du 24 août 2001;

modifiée (mise en Euros du capital social) en vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés du 17 décembre 2001, publié au Mémorial Recueil C des Sociétés et Associations numéro 1028, du 5 juillet 2002;

ayant fait l'objet de rectifications en date du 25 avril 2002, publié au Mémorial Recueil C des Sociétés et Associations numéro 1065, du 11 juillet 2002;

et modifiée suivant décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés, en date du 10 novembre 2003, publié au Mémorial Recueil C des Sociétés et Associations numéro 1297 du 5 décembre 2003.

Assemblée générale extraordinaire

L'associée de la prédite société s'est réunie en assemblée générale extraordinaire et a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Changement de la dénomination sociale de la société L'associée décide changer la dénomination sociale de la société pour lui donner comme nouvelle dénomination celle de WORLDWIDE ECOLOGICAL SHIPPING & TRANSPORT-WEST, S.à r.l.

Deuxième résolution

De ce qui précède, l'associée décide de donner à l'article deux des statuts, la teneur suivante:

Art. 2. La société prend la dénomination de WORLDWIDE ECOLOGICAL SHIPPING & TRANSPORT-WEST, S.à r.l.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou sont mis à sa charge en raison de la présente modification des statuts, s'élève approximativement à la somme de mille sept cents euros (500,- Euros).

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.
Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par noms, prénoms, états et demeures, ils ont signé avec lui le présent acte.

Signé: J. Reicherts, A. Biel.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 2 août 2004, vol. 900, fol. 28, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 23 août 2004.

A. Biel.

(071793.3/203/73) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004.

**WORLDWIDE ECOLOGICAL SHIPPING & TRANSPORT-WEST, S.à r.l.,
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2314 Luxembourg, 2A, place de Paris.
R. C. Luxembourg B 54.561.

Les statuts coordonnés de la présente société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Biel.

(071797.3/203/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004.

RETINOL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 44.348.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 10 avril 2003

La cooptation de la société LOUV, S.à r.l., S.à r.l. de droit luxembourgeois, avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg en tant qu'Administrateur en remplacement de la société FINIM LTD démissionnaire, est ratifiée. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2005.

Fait à Luxembourg, le 10 avril 2003.

Certifié sincère et conforme

RETINOL S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2004, réf. LSO-AU01661. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(074486.3/795/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

AUTOGRILL EUROPE NORD-OUEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 1, place d'Armes.
R. C. Luxembourg B 88.543.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 9 avril 2004

Résolution

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de réélire pour la période expirant à l'assemblée statuant sur l'exercice 2004.

Conseil d'administration:

M. Gustave Stoffel, employé privé, demeurant à Luxembourg, président;

Mme Carmine Meoli, dirigeant AUTOGRILL SpA, demeurant à Milan (Italie) administrateur-délégué

M. Jean-Jacques Isoard, manager, demeurant à Marseille (France) administrateur-délégué

Commissaire aux comptes:

DELOITTE & TOUCHE, 3, Route d'Arlon, L-8009 Strassen

Pour extrait conforme

AUTOGRILL EUROPE NORD-OUEST S.A., Société Anonyme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2004, réf. LSO-AS06724. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(074536.3/850/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

V.D.O. MARITIEM S.A., Aktiengesellschaft.
Gesellschaftssitz: L-1945 Luxemburg, 3, rue de la Loge.
H. R. Luxemburg B 69.039.

Im Jahre zweitausendundvier, den achtzehnten August.

Vor dem unterzeichneten Notar Aloyse Biel, mit dem Amtssitze zu Esch-sur-Alzette.

Trat die aussergewöhnliche Generalversammlung der Aktionäre der Aktiengesellschaft V.D.O MARITIEM S.A. mit Sitz in L-1945 Luxemburg, 3, rue de la Loge, eingetragen im Firmenregister in Luxemburg unter der Sektion B und der Nummer 69.039, gegründet gemäss Urkunde aufgenommen durch den Notar Francis Kessler, mit dem Amtssitz in Esch-sur-Alzette, am 22 März 1999, veröffentlicht im Mémorial C, Nummer 428 am 9. Juni 1999.

und zuletzt umgeändert gemäss Auszug des Protokoll der Ausserordentlichen Generalversammlung der Aktionäre am 10. Juni 2002, veröffentlicht im Mémorial C, Nummer 1332 am 13. September 2002.

Die Sitzung wurde eröffnet unter dem Vorsitz von Herrn Noël Delaby, Kapitän am langen Kurs, wohnhaft in Luxemburg.

Derselbe ernennt zum Schriftführer Frau Anna Teti, Juristin, wohnhaft in Luxemburg.

Die Versammlung bestellt zum Stimmzähler Herr Philippe Janssens, Kapitän am langen Kurs, wohnhaft in Luxemburg. Nachdem das Büro der Versammlung so zusammengestellt wurde, erklärte der Vorsitzende und ersuchte den instrumentierenden Notar, folgendes zu beurkunden:

I.- Die Tagesordnung der Versammlung lautet wie folgt:

a) Umwandlung des Gesellschaftskapitals in die europäische Einheitswährung Euro, sodas dasselbe augenblicklich einunddreissigtausendsiebenhundertvierundsechzig Euro und zweiundsechzig Cents (31.764,62 Euro) beträgt.

b) Erhöhung des Gesellschaftskapitals um einen Betrag von ein Euro achtunddreissig Cents (1,38 Euro), um es von einunddreissigtausendsiebenhundertvierundsechzig Euro und zweiundsechzig Cents (31.764,62 Euro) auf die Summe von einunddreissigtausendsiebenhundertsechundsechzig Euro (31.766,- Euro) zu bringen.

c) Festlegen eines neuen Nominalwertes von fünfundvierzig Euro achtunddreissig Cents (45,38 Euro) pro Aktie, sodas das Kapital in Höhe von Euro einunddreissigtausendsiebenhundertsechundsechzig Euro (31.766,- Euro), eingeteilt ist in siebenhundert (700) Aktien von je fünfundvierzig Euro achtunddreissig Cents (45,38 Euro) durch Einverleibung in das Kapital von Gewinnrücklagen.

II.- Die anwesenden oder vertretenen Aktionäre sowie die Zahl ihrer Aktien ergeben sich aus einer Anwesenheitsliste, die durch den Versammlungsvorstand und den Notar ne varietur unterzeichnet wurde, die Anwesenheitsliste ebenso wie die ne varietur unterzeichneten Vollmachten bleiben gegenwärtiger Urkunde beigegeben, mit der sie registriert werden.

III.- Aus dieser Anwesenheitsliste ergibt es sich, dass das gesamte Aktienkapital bei gegenwärtiger ausserordentlichen Generalversammlung vertreten ist.

Die durch die Vorsitzenden gemachten Feststellungen wurden nachgeprüft und von der Versammlung als richtig befunden; dieselbe stellen die Beschlussfähigkeit zu vorstehender Tagesordnung fest.

Erster Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst die Umwandlung des Gesellschaftskapitals in die europäische Einheitswährung Euro, sodas dasselbe augenblicklich einunddreissigtausendsiebenhundertvierundsechzig Euro und zweiundsechzig Cents (31.764,62 Euro) beträgt.

Zweiter Beschluss

Die Versammlung beschliesst eine Erhöhung des Gesellschaftskapitals um einen Betrag von ein Euro achtunddreissig Cents (1,38 Euro), um es von einunddreissigtausendsiebenhundertvierundsechzig Euro und zweiundsechzig Cents (31.764,62 Euro) auf die Summe von einunddreissigtausendsiebenhundertsechundsechzig Euro (31.766,- Euro) zu bringen.

Dritter Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst einen neuen Nominalwert von fünfundvierzig Euro achtunddreissig Cents (45,38 Euro) pro Aktie, sodas das Kapital in Höhe von einunddreissigtausendsiebenhundertsechundsechzig Euro (31.766,- Euro) eingeteilt ist in siebenhundert (700) Aktien von je fünfundvierzig Euro achtunddreissig Cents (45,38 Euro) durch Einverleibung in das Kapital von Gewinnrücklagen.

Vierter Beschluss

Auf Grund der vorhergehenden Beschlüsse wird Artikel 5 der Statuten abgeändert und erhält folgenden Wortlaut:

«**Art. 5.** Das Gesellschaftskapital wird auf einunddreissigtausendsiebenhundertsechundsechzig Euro (31.766,- Euro) festgesetzt. Es ist eingeteilt in siebenhundert (700) Aktien einer und derselben Art zu je fünfundvierzig Euro achtunddreissig Cents (45,38 Euro).

Im Wege einer Satzungsänderung kann durch Entschluss der Gesellschaftsversammlung das Gesellschaftskapital zu jeder Zeit in einem oder mehreren Male erhöht oder reduziert werden. Zur Ausführung einer solchen Kapitalerhöhung kann die Gesellschaftsversammlung dem Verwaltungsrat Auftrag gegen».

Da nichts mehr auf der Tagesordnung steht, wird die ausserordentliche Generalversammlung der Gesellschaft abgeschlossen.

Kosten

Die Kosten wurden auf fünfhundert Euro (500,- Euro) abgeschätzt.

Worüber Urkunde aufgenommen zu Luxemburg am Datum wie eingangs erwähnt. Der unterzeichnete Notar, welcher Deutsch spricht und versteht, erklärt hiermit, dass auf Wunsch der Komparenten diese Urkunde in deutscher Sprache verfasst wurde gefolgt von einer englischen Fassung. Sollten beide Fassungen voneinander abweichen, ist die deutsche Fassung massgebend.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Komparenten, alle dem Notar nach Namen, Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Follows the English translation:

In the year two thousand and four, on the eighteen August.

Before Us, Maître Aloyse Biel, notary, residing at Esch-sur-Alzette.

Is held an Extraordinary General Meeting of Shareholders of V.D.O MARITIEM S.A., having its registered office at L-1945 Luxembourg, 3 rue de la Loge, and entered in the company register at Luxembourg, section B under number 69039, constituted by a deed of the Notary Francis Kessler, residing at Esch-sur-Alzette, on the 22nd March 1999, published in the Mémorial, Recueil C, N° 428 on the 9th June 1999.

At last modified by decision of the general meeting on the 10th June 2002, published in the Mémorial C no 1332 on the 13th September 2002 The meeting is presided by Mr Noël Delaby, Captain, residing at Luxembourg, who appoints as secretary Mrs Anna Teti, Jurist, residing at Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Mr Philippe Janssens, Captain, residing at Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state that:

I.- The agenda of the meeting is the following:

a)- To convert the corporate capital to euros, so that the corporate capital will be fixed at thirty-one thousand seven hundred sixty-four point sixty-two euros (31,764.62 euros).

b)- To increase the corporate capital by an amount of one point thirty-eight euros (1,38. euros), from thirty-one thousand seven hundred sixty-four point sixty-two euros (31,764.62 euros) to thirty-one thousand seven hundred sixty-six euros (31,766.- euros),

c)- Specify of a new nominal value of forty-five point thirty-eight euros (45.38 euros) per share, so that the corporate capital is set at thirty-one thousand seven hundred sixty-six euros (31,766.- euros), consisting of seven hundred shares (700) with a par value of thirty-eight euros (45.38 euros) per share by the incorporation of retained earnings.

II.- The shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list. This attendance list signed ne varietur by the shareholders the proxyholders of the represented shareholders, the board of the meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed.

III.- As appears from the said attendance list, all the shares in circulation are present or represented at the present general meeting, so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

After the foregoing has been approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolutions.

First resolution

The meeting decides to convert the corporate capital to euros, so that the corporate capital will be fixed at thirty-one thousand seven hundred sixty-four point sixty-two euros (31,764.62 euros).

Second resolution

The general meeting decide to increase the corporate capital by an amount of one point thirty-eight euros (1.38 euros), from thirty one thousand seven hundred sixty-four point sixty-two euros (31,764.62 euros) to thirty-one thousand seven hundred sixty-six euros (31,766.- euros).

Third resolution

The general meeting decide to specify of a new nominal value of forty-five point thirty-eight euros (45.38 euros) per share, so that the corporate capital is set at thirty-one thousand seven hundred sixty-six euros (31,766.- euros), consisting of seven hundred shares (700) with a par value of thirty-eight euros (45.38 euros) per share by incorporation of retained earnings.

Fourth resolution

The general meeting decide to amend article 5 of the articles of incorporation which will read as follows:

«Art. 5. Corporate Capital

The corporate capital of the Company is set at thirty-one thousand seven hundred sixty-six euros (31,766.- euros), consisting of seven hundred shares (700) with a par value of thirty-eight euros (45,38.- euros) per share.

The corporate capital can be increased or reduced in one or several times upon decision of the shareholders meeting resolving in conformity with the provisions of the law regarding the modification of the articles of incorporation. The board of directors can be entrusted by the shareholders meeting for the implementation of such increase of capital».

There being no further business, the meeting is terminated.

Costs

The costs were approximately estimated at five hundred euros (500.- euros).

Whereof the present deed, was drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands German states herewith that on request of the appearers, the present deed is worded in German followed by a English version; on request of the appearers and in case of divergences between the German and the English texts, the German text will prevail.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present deed.

Signé: A. Teti, N. Delaby, P. Janssens, A. Biel.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 25 août 2004, vol. 900, fol. 52, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Oehmen.

Pour expédition conforme, délivrée aux parties sur demande pour servir aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 31 août 2004.

A. Biel.

(072709.3/203/132) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2004.

V.D.O. MARITIEM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1945 Luxembourg, 3, rue de la Loge.

R. C. Luxembourg B 69.039.

Les statuts coordonnés de la prédite société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Biel

Notaire

(072710.3/203/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2004.

GazInvest LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R. C. Luxembourg B 94.791.

Extrait des résolutions adoptées lors de l'assemblée générale ordinaire du 30 août 2004

- Décharge pleine et entière est donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes sortants pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2003.

- Les mandats des administrateurs M. Rolf Caspers et de M. Vincent de Rycke et du commissaire aux comptes, ELPERS & CO REVISEURS D'ENTREPRISES, sont renouvelés.

- Est nommé en tant qu'administrateur M. Tom Verheyden, banquier, demeurant professionnellement à L-1115 Luxembourg.

- Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes prendront fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2005 statuant sur les comptes annuels de 2004.

Luxembourg, le 30 août 2004.

Pour le conseil d'administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2004, réf. LSO-AU00867. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(074525.3/1463/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

BULGARI (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 82.734.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 15 avril 2004

Résolution

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de réélire pour la période expirant à l'assemblée statuant sur l'exercice 2004.

Conseil d'administration:

- Ernesto Greco, dirigeant, demeurant à Rome, Président

- Paolo Alberti, dirigeant, demeurant à Neuchâtel (Suisse), administrateur

- Gustave Stoffel, licencié en administration et gestion, demeurant à Luxembourg, administrateur

Commissaire aux comptes

- KARTHEISER MANAGEMENT, S.à r.l., 45-47 Route d'Arlon, L-1140 Luxembourg

Pour extrait conforme

BULGARI (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2004, réf. LSO-AQ00150. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(074542.3/850/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

STFS, SOCIETE ANONYME DU TRAIN A FIL D'ESCH-SCHIFFLANGE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4241 Esch-sur-Alzette, boulevard Aloyse Meyer.
R. C. Luxembourg B 41.986.

Extrait des résolutions de l'assemblée générale ordinaire du 21 juillet 2004

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée statutaire de l'an 2009:

- Monsieur Luc le Quere, directeur industriel, demeurant à F-57100 Thionville, 49, rue des Graminées, Président du Conseil d'Administration;
- Monsieur Alain Grenaut, directeur, demeurant à F-57000 Metz, 10, rue des Trente-Jours;
- Monsieur Engel Robert, directeur, demeurant à 65, rue de la Ferme, L-3235 Bettembourg, en remplacement de Monsieur Jean-Michel Dengler, administrateur démissionnaire;
- Monsieur Krishnan Ramanathan, directeur, demeurant professionnellement au 33, Dradenustrasse à D-21129 Hambourg, en remplacement de Monsieur Augustin Kochuparampil, administrateur démissionnaire.

Est nommé réviseur d'entreprises

DELOITTE S.A., 3, route d'Arlon, L-8009 Strassen, en remplacement du réviseur d'entreprises démissionnaire.

Le mandat du nouveau réviseur d'entreprises viendra à expiration à l'assemblée générale appelée à statuer en 2005. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 août 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2004, réf. LSO-AU00620. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(074586.3/534/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

STONES DEVELOPPEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8077 Bertrange, 265, rue de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 101.045.

L'an deux mille quatre, le 16 août.

Par devant Maître Aloyse Biel, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme, établie à L-4149 Esch-sur-Alzette, dénommée STONES DEVELOPPEMENT S.A.,

constituée en vertu d'un acte reçu par le notaire Aloyse Biel, de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 4 mai 2004, numéro 5799 de son répertoire, non encore publiée au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Modifié en vertu d'un acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 24 mai 2004, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

L'assemblée est ouverte et présidée par Monsieur Fernand Cirelli, administrateur de sociétés, demeurant à Bertrange, qui désigne comme secrétaire Madame Sandrine Sommer, employée privée, demeurant à Berg sur Moselle.

Il est appelé aux fonctions de scrutateur Madame Chantal Dal Pino, épouse de Monsieur Fernand Cirelli, administrateur de société, demeurant à Bertrange.

Le bureau ayant été constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter

1.- que tous les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions détenues par eux figurent sur une liste de présence signée par le président, le secrétaire et le scrutateur, les actionnaires présents ou représentés. La liste de présence, après avoir été signée ne varietur par tous les comparants et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise aux formalités d'enregistrement.

2.- qu'il appert de la prédite liste de présence que toutes les actions sont représentées à l'assemblée générale extraordinaire, qui peut décider valablement sans convocation préalable sur les points figurant à l'ordre du jour, tous les actionnaires ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après examen de l'ordre du jour suivant

Ordre du jour:

- 1.- Transfert du siège social de la société d'Esch-sur-Alzette à Bertrange.

Première résolution

L'assemblée générale décide de transférer le siège social d'Esch-sur-Alzette à Bertrange et de modifier par conséquent le premier alinéa de l'article deux des statuts qui aura dorénavant la teneur suivante

Art. 2. «Le siège de la société est établi à Bertrange» (le reste sans changement).

L'adresse du siège social est fixée à L-8077 Bertrange, 265 rue de Luxembourg.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou sont mis à sa charge en raison de la présente modification des statuts, s'élève approximativement à la somme de 400 euros (quatre cents euros)

Dont acte, fait et passé à Esch sur Alzette, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par noms, prénoms, états et demeures, ils ont signés avec lui le présent acte.

Signé: F. Cirelli, S. Sommer, C. Dal Pino, A. Biel.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 17 août 2004, vol. 900, fol. 44, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 30 août 2004.

A. Biel.

(071868.3/203/45) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004.

STONES DEVELOPPEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8077 Bertrange, 265, rue de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 101.045.

Les statuts coordonnés de la prédite société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Biel.

(071869.3/203/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004.

STENTON HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 89.752.

EXTRAIT

Les actionnaires prennent note de la démission des administrateurs Madame Ingrid Hoolants, Monsieur Marc Schingten, KITZ S.A., et ALPHA MANAGEMENT SERVICES (LUXEMBOURG) S.A., ainsi que du commissaire aux comptes ALPHA EXPERT S.A., avec effet au 16 août 2004.

Les actionnaires accordent décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire pour l'exécution de leurs mandats jusqu'au 16 août 2004 inclus.

La convention de domiciliation signée en date du 4 novembre 2002 entre Monsieur Nabil Essassi et la société STENTON HOLDING S.A., a été résiliée avec effet au 16 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 août 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2004, réf. LSO-AU02093. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(074599.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

CYBER FIN UK, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 49.602,48

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.
R. C. Luxembourg B 72.526.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 9 septembre 2004, réf. LSO-AU01866, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 septembre 2004

Signature

Un mandataire

(074670.3/4287/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

CYBER FIN UK, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 49.602,48

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.
R. C. Luxembourg B 72.526.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 9 septembre 2004, réf. LSO-AU01868, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 septembre 2004.

Signature

Un mandataire

(074674.3/4287/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

TANARIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 6-12, place d'Armes.
R. C. Luxembourg B 72.396.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2004, réf. LSO-AU01504, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2004.

TANARIS S.A.

Signatures

(074505.3/815/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

GEFIMA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 6-12, place d'Armes.
R. C. Luxembourg B 75.527.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2004, réf. LSO-AU01497, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2004.

GEFIMA S.A.

Signature

(074506.3/815/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

A.L.D. PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 6-12, place d'Armes.
R. C. Luxembourg B 81.880.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2004, réf. LSO-AU01498, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2004.

A.L.D. PARTICIPATIONS S.A.

Signatures

(074508.3/815/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

TRADEMARK SERVICES INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 71.442.

EXTRAIT

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 mars 2004:

- Est acceptée la démission d'ALPMANN HOLDINGS LIMITED en tant que Administrateur. Décharge lui est accordée.

- Est confirmée la nomination d'ALPMANN MANAGEMENT S.A. ayant son siège social au 60, Grand'rue, 1^{er} Étage, L-1660 Luxembourg aux fonctions d'Administrateur, avec effet immédiat et jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2010.

- Est confirmé avec effet immédiat le renouvellement du mandat de NATIONWIDE MANAGEMENT S.A. comme Administrateur et Administrateur-Délégué avec effet immédiat et jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2010.

- Est confirmé avec effet immédiat le renouvellement du mandat de TYNDALL MANAGEMENT S.A. comme Administrateur avec effet immédiat et jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2010.

- Est confirmé avec effet immédiat le renouvellement du mandat de FIDUCIARY AND ACCOUNTING SERVICES S.A. comme Commissaire aux Comptes.

Luxembourg, le 31 mars 2004.

Pour TRADEMARK SERVICES INTERNATIONAL S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2004, réf. LSO-AU02125. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(074626.3/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

ARGON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 93.104.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 août 2004, réf. LSO-AT06391, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Pour ARGON S.A.

Signature

(074532.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

CRISTALLO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 83.277.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 août 2004, réf. LSO-AT06392, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Pour CRISTALLO S.A.

Signature

(074534.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

EVENTUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 45.550.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 août 2004, réf. LSO-AT06395, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Pour EVENTUS S.A.

Signature

(074535.2/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

FARM INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 81.938.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 août 2004, réf. LSO-AT06400, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Pour FARM INTERNATIONAL S.A.

Signature

(074537.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

FIN 4 HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 82.104.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 août 2004, réf. LSO-AT06406, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Pour FIN 4 HOLDING S.A.

Signature

(074538.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

GOIANA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 82.476.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 août 2004, réf. LSO-AT06410, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Pour GOIANA S.A.

Signature

(074539.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

LA MARNE IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 82.363.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 août 2004, réf. LSO-AT06411, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Pour LA MARNE IMMOBILIERE S.A.

Signature

(074540.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

PRODEMA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4440 Soleuvre, 125, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 70.155.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2004, réf. LSO-AU00930, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 9 septembre 2004.

Signature.

(074569.3/551/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

P.K. COIFFURE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1946 Luxembourg, 7, rue Louvigny.
R. C. Luxembourg B 58.789.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2004, réf. LSO-AU00928, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 9 septembre 2004.

Signature.

(074570.3/551/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

NOTZ, STUCKI & CIE, LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 74, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 35.060.

EXTRAIT

Il résulte des décisions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 août 2004 que Monsieur Grégoire Notz a été nommé administrateur de la société avec effet à cette date.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2004.

Luxembourg, le 7 septembre 2004.

Pour extrait conforme

H. Burger

Enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2004, réf. LSO-AU01915. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(074523.3/534/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

H.T.A., S.à r.l., HYGIENE ET TECHNOLOGIE ALIMENTAIRE, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6131 Junglinster, Zone Industrielle Langwies.
R. C. Luxembourg B 59.614.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2004, réf. LSO-AU00927, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 9 septembre 2004.

Signature.

(074571.3/551/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

GARAGE MULLER LINTGEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7450 Lintgen, 33, route Principale.
R. C. Luxembourg B 73.668.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2004, réf. LSO-AU00923, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 9 septembre 2004.

Signature.

(074572.3/551/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

FLEURS PUTZ S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6114 Junglinster, 12, route d'Echternach.
R. C. Luxembourg B 67.595.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2004, réf. LSO-AU00921, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 9 septembre 2004.

Signature.

(074573.3/551/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

COYOTE CAFE LETZEBUERG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 45, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 68.118.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2004, réf. LSO-AU00920, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 9 septembre 2004.

Signature.

(074574.3/551/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

INIMM DUE SUB, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 60.250,-

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 80.277.

Extrait du procès-verbal de la réunion des associés tenue le 6 septembre 2004

Il résulte dudit procès-verbal que:

- la démission de Monsieur Shirish Godbole en tant que gérant de catégorie A, avec effet au 28 novembre 2003, a été acceptée,

- Monsieur Robert Morrow Gray, homme d'affaires, avec adresse professionnelle au 25, Cabot Square, Canary Wharf, Londres E14 4QA, Royaume-Uni, a été nommé en tant que gérant de catégorie A, avec effet au 28 novembre 2003 pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 7 septembre 2004.

Pour extrait conforme

A. Schmitt

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2004, réf. LSO-AU02020. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(074554.3/275/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

CANALCONTROLE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9371 Gilsdorf, 10, rue des Prés.

R. C. Luxembourg B 95.633.

—

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2004, réf. LSO-AU00915, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 9 septembre 2004.

Signature.

(074575.3/551/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

ATRADI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4440 Soleuvre, 125, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 70.144.

—

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2004, réf. LSO-AU00909, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 9 septembre 2004.

Signature.

(074576.3/551/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

ECM REAL ESTATE INVESTMENTS II A.G., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 78.367.

—

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2004, réf. LSO-AU01762, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Signature.

(074578.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

OLDENBURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 23.048.

—

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2004, réf. LSO-AU01776, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Signature.

(074560.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

ATS INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 89.753.

EXTRAIT

Les actionnaires prennent note de la démission des administrateurs Madame Ingrid Hoolants, Monsieur Marc Schingten, KITZ S.A., et ALPHA MANAGEMENT SERVICES (LUXEMBOURG) S.A., ainsi que du commissaire aux comptes ALPHA EXPERT S.A., avec effet au 16 août 2004.

Les actionnaires accordent décharge pleine et entière aux administrateurs, au commissaire et au domiciliataire pour l'exécution de leurs mandats jusqu'au 16 août 2004 inclus.

La convention de domiciliation signée en date du 6 novembre 2002 entre Monsieur Nabil Essassi et la société ATS INVEST S.A., a été résiliée avec effet au 16 août 2004.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 août 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2004, réf. LSO-AU02089. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(074609.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

LAMYRA HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 16.285.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement le 2 août 2004,
les mandats des administrateurs:

Madame Laura Manuela El-Khazen Lahoud, Administrateur, Villa Samir Lahoud, Yarzé-Baabda, Liban,
Monsieur Jamil F. El-Khazen, Administrateur, 11, Route de Florissant, CH-1206 Genève, Suisse,
Madame Laura E. Bustani, Administrateur, Villa Bustani, Yarzé-Baabda, Liban,
Madame Myrna Emile Bustani, Administrateur, Villa Bustani, Yarzé-Baabda, Liban
ont été renouvelés jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2007.

Le mandat du Commissaire aux comptes:

LUXREVISION S.à r.l., Réviseurs d'entreprises, 6-12, Rue du Fort Wallis, L-2714 Luxembourg
a été renouvelé jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 septembre 2004.

Pour extrait sincère et conforme
BGL-MeesPIERSON TRUST (LUXEMBOURG) S.A.
agent domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2004, réf. LSO-AU01831. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(074694.3/029/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

SIENA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 81.578.

EXTRAIT

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 mars 2004:

- est acceptée la démission de NATIONWIDE MANAGEMENT (SAMOA) S.A., en tant que Administrateur et Administrateur-Délégué. Décharge lui est accordée.
- sont acceptées les démissions de TYNDALL MANAGEMENT (SAMOA) S.A., et d'ALPMANN HOLDINGS LIMITED en tant que Administrateurs. Décharge leur est accordée.
- sont confirmées les nominations de NATIONWIDE MANAGEMENT S.A., ALPMANN MANAGEMENT S.A., et TYNDALL MANAGEMENT S.A., ayant leur siège social au 60, Grand'rue, 1^{er} Étage, L-1660 Luxembourg aux fonctions d'Administrateurs avec effet immédiat et jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2010
- est confirmé avec effet immédiat le renouvellement du mandat de FIDUCIARY AND ACCOUNTING SERVICES S.A. comme Commissaire aux Comptes jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2010.

Luxembourg, le 31 mars 2004.

Pour SIENA INVESTMENTS S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2004, réf. LSO-AU02135. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(074662.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

SOCIETE LUXEMBOURGEOISE DE DISTRIBUTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 66.438.

Extrait des résolutions du Conseil d'Administration du 31 mars 2004

Première résolution

NATIONWIDE MANAGEMENT S.A. ayant son siège social 60, Grand-rue, 1^{er} Etage, L-1660 Luxembourg a été nommée Administrateur-Délégué avec effet immédiat.

Luxembourg, le 31 mars 2004.

Pour SOCIETE LUXEMBOURGEOISE DE DISTRIBUTION S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2004, réf. LSO-AU02155. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(074632.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

LOHERCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.
R. C. Luxembourg B 72.100.

—
EXTRAIT

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 mars 2004:

- est acceptée la démission de NATIONWIDE MANAGEMENT (SAMOA) S.A., en tant que Administrateur et Administrateur-Délégué. Décharge lui est accordée.
- sont acceptées les démissions de TYNDALL MANAGEMENT (SAMOA) S.A., et d'ALPMANN HOLDINGS LIMITED en tant que Administrateurs. Décharge leur est accordée.
- sont confirmées les nominations de NATIONWIDE MANAGEMENT S.A., ALPMANN MANAGEMENT S.A., et TYNDALL MANAGEMENT S.A., ayant leur siège social au 60, Grand'rue, 1^{er} Etage, L-1660 Luxembourg aux fonctions d'Administrateurs avec effet immédiat et jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2010
- est confirmé avec effet immédiat le renouvellement du mandat de FIDUCIARY AND ACCOUNTING SERVICES S.A., comme Commissaire aux Comptes jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2010.

Luxembourg, le 31 mars 2004.

Pour LOHERCO S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2004, réf. LSO-AU02137. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(074649.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

MAJA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.
R. C. Luxembourg B 82.901.

—
EXTRAIT

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 mars 2004:

- Est acceptée la démission de NATIONWIDE MANAGEMENT (SAMOA) S.A. en tant que Administrateur et Administrateur-Délégué. Décharge lui est accordée.
- Est acceptée la démission de TYNDALL MANAGEMENT (SAMOA) S.A. en tant que Administrateur. Décharge lui est accordée.
- Est confirmée la nomination de NATIONWIDE MANAGEMENT S.A. et TYNDALL MANAGEMENT S.A. ayant son siège social au 60, Grand'rue, 1^{er} Étage, L-1660 Luxembourg aux fonctions d'Administrateur, jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle de 2010.
- Est confirmé le renouvellement du mandat de Monsieur Jacques Driesmans comme Administrateur jusqu'à l'Assemblée Générale de 2010.
- Est confirmé le renouvellement du mandat de FIDUCIARY AND ACCOUNTING SERVICES S.A. comme Commissaire aux Comptes jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle de 2010.

Luxembourg, le 31 mars 2004.

Pour MAJA S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2004, réf. LSO-AU02138. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(074640.3/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

SIENA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 81.578.

—
Extrait des résolutions du Conseil d'Administration du 31 mars 2004

Première résolution

NATIONWIDE MANAGEMENT S.A. ayant son siège social 60, Grand-rue, 1^{er} Etage, L-1660 Luxembourg a été nommée Administrateur-Délégué avec effet immédiat.

Luxembourg, le 31 mars 2004.

Pour SIENA INVESTMENTS S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2004, réf. LSO-AU02157. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(074639.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

TORP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.
R. C. Luxembourg B 76.775.

—
EXTRAIT

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 mars 2004:

- est acceptée la démission de NATIONWIDE MANAGEMENT (SAMOA) S.A., en tant que Administrateur et Administrateur-Délégué. Décharge lui est accordée.
- est acceptée les démissions de TYNDALL MANAGEMENT (SAMOA) S.A., et d'ALPMANN HOLDINGS LIMITED en tant que Administrateur. Décharge leur est accordée.
- sont confirmées les nominations de NATIONWIDE MANAGEMENT S.A., ALPMANN MANAGEMENT S.A. et TYNDALL MANAGEMENT S.A., ayant leur siège social au 60, Grand'rue, 1^{er} Étage, L-1660 Luxembourg aux fonctions d'Administrateurs avec effet immédiat et jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2010
- est confirmé avec effet immédiat le renouvellement du mandat de FIDUCIARY AND ACCOUNTING SERVICES S.A., comme Commissaire aux Comptes jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2010.

Luxembourg, le 31 mars 2004.

Pour TORP S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2004, réf. LSO-AU02131. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(074635.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

GRANDOPTICAL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 2, rue Alphonse Weicker.
R. C. Luxembourg B 55.877.

Jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2006, les personnes suivantes sont mandataires de la société.

Commissaire aux Comptes:

KPMG AUDIT, réviseurs d'entreprises, Luxembourg.

Luxembourg, le 2 septembre 2004.

Pour GRANDOPTICAL LUXEMBOURG S.A.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2004, réf. LSO-AU01407. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(074681.3/1261/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

STERLING INTERNATIONAL VENTURES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.
R. C. Luxembourg B 74.236.

—
EXTRAIT

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 mars 2004:

- Est acceptée la démission de ALPMANN HOLDINGS LIMITED en tant que Administrateur. Décharge lui est accordée.
- Est confirmée la nomination de ALPMANN MANAGEMENT S.A. ayant son siège social au 60, Grand'rue, 1^{er} Étage, L-1660 Luxembourg aux fonctions d'Administrateur, avec effet immédiat et jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2010.
- Est confirmé avec effet immédiat le renouvellement du mandat de NATIONWIDE MANAGEMENT S.A. comme Administrateur et Administrateur-Délégué avec effet immédiat et jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2010.
- Est confirmé avec effet immédiat le renouvellement du mandat de TYNDALL MANAGEMENT S.A. comme Administrateur avec effet immédiate et jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2010.
- Est confirmé avec effet immédiat le renouvellement du mandat de FIDUCIARY AND ACCOUNTING SERVICES S.A. comme Commissaire aux Comptes.

Luxembourg, le 31 mars 2004.

Pour STERLING INTERNATIONAL VENTURES S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2004, réf. LSO-AU02126. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(074628.3/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

ESSEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 22.200.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2004, réf. LSO-AU01773, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Signature.

(074557.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

AACHEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 22.239.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2004, réf. LSO-AU01777, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Signature.

(074555.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

G.I.L. S.A., GROUPEMENT INDUSTRIEL LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: L-4240 Esch-sur-Alzette, 36, rue Emile Mayrisch.
R. C. Luxembourg B 83.105.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2004, réf. LSO-AU01750, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour G.I.L. S.A.

Signature

(074588.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

H & C°, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.
R. C. Luxembourg B 64.539.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2004, réf. LSO-AU01752, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour H & C°, S.à r.l.

Signature

(074589.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

TALLOIRE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 67.797.

Extrait des résolutions du Conseil d'Administration du 31 mars 2004

Première résolution

NATIONWIDE MANAGEMENT S.A. ayant son siège social 60, Grand-rue, 1^{er} Etage, L-1660 Luxembourg enregistrée sous le numéro B 99.746 a été nommée Administrateur-Délégué avec effet immédiat et jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle de 2010.

Luxembourg, le 31 mars 2004.

Pour TALLOIRE S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2004, réf. LSO-AU02147. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(074630.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

HAMBURG INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.
R. C. Luxembourg B 46.656.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2004, réf. LSO-AU01747, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour HAMBURG INVESTMENTS S.A.

Signature

(074591.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

FRAIKIN-LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7220 Walferdange, 150, route de Diekirch.

R. C. Luxembourg B 30.162.

Il résulte d'une lettre du 1^{er} septembre 2004 de Monsieur Jean-Luc Snoeck adressée à la société FRAIKIN-LUX S.A. que celui-ci démissionne de ses fonctions d'administrateur-délégué.

Pour avis sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2004, réf. LSO-AU01732. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(074561.3/984/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

MEBACO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8260 Mamer, 53, rue de Dangé Saint Romain.

R. C. Luxembourg B 86.010.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AU02344, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 septembre 2004.

Signature

Le gérant

(074566.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

E.J.F. INVESTISSEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R. C. Luxembourg B 97.541.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 7 septembre 2004 à 10 heures.

L'assemblée décide:

C. D'accepter la démission de Madame Eliane Provini en qualité d'administrateur.

L'assemblée générale décide de donner décharge à Madame Eliane Provini pour l'exécution de son mandat.

D. D'accepter la nomination de la société PARTNERS SERVICES S.A., en qualité d'administrateur.

C. D'accepter la démission de Monsieur Joel Provini en qualité d'administrateur.

L'assemblée générale décide de donner décharge à Monsieur Joel Provini pour l'exécution de son mandat.

D. D'accepter la nomination de la société PROLUGEST S.A., en qualité d'administrateur.

La résolution ayant été adoptée à l'unanimité, la totalité du capital étant représentée.

Luxembourg, le 7 septembre 2004.

Pour la société

F. Fretier

Administrateur-Délégué

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2004, réf. LSO-AU02132. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(074677.3/4287/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

FINANMAG S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 47.951.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire tenue le 12 juin 2004

3. Par votes spéciaux, l'Assemblée Générale donne à l'unanimité des voix décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'ensemble des mandats relatifs à la clôture des comptes au 31 décembre 2003;

4. Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes venant à échéance à l'issue de la présente Assemblée, l'Assemblée décide de renouveler les mandats d'Administrateurs de Monsieur Christophe Blondeau, employé privé, demeurant professionnellement au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, de Monsieur Nour-Eddin Nijar, employé privé, demeurant professionnellement au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, pour une nouvelle période de six ans; Leurs mandats viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire annuelle à tenir en l'an 2010;

L'Assemblée décide également de reconduire le mandat de Commissaire aux Comptes de LAUREN BUSINESS LIMITED, Po Box 3161, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, pour une nouvelle période de six ans. Son mandat viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale statutaire annuelle à tenir en l'an 2010.

5. L'Assemblée décide de ne pas renouveler le mandat d'Administrateur de Monsieur Rodney Haigh et lui donne décharge pour l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour et décide de nommer avec effet immédiat Monsieur Romain Thillens, licencié en Sciences Economiques et Sociales appliquées, demeurant professionnellement au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg. Son mandat viendra à échéance à l'Assemblée Générale Statutaire annuelle à tenir en l'an 2010.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2004, réf. LSO-AU02109. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(074738.3/565/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

FICO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.

R. C. Luxembourg B 50.804.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2004, réf. LSO-AU01547, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2004.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(074601.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

SGAM ALTERNATIVE EQUITY STRATEGIES DIVERSIFIED FUND,**Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 93.478.

*Extrait des décisions prises lors du Conseil d'Administration du 22 mars 2004**Première résolution*

Le Conseil d'Administration prend note de la démission de Monsieur Franck Du Plessix de ses fonctions d'Administrateur de la Sicav avec effet de ce jour.

Seconde résolution

Le Conseil d'Administration décide que Monsieur Franck Du Plessix ne sera pas remplacé pour le moment.

L'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires qui se tiendra en mars 2005 prendra note de cette démission et donnera décharge pleine et entière à Monsieur Frank Du Plessix pour la période du 1^{er} décembre 2004 au 22 mars 2004.

EURO-VL LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2004, réf. LSO-AU02198. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(074692.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

EXTRA SOLIMMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 56.816.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2004, réf. LSO-AU01545, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2004.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(074603.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

IENA LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.
R. C. Luxembourg B 60.085.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2004, réf. LSO-AU01542, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2004.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(074604.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

RUDY CLEMENS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5969 Itzig, 35, rue de la Libération.
R. C. Luxembourg B 22.400.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2004, réf. LSO-AU01535, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2004.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(074607.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

IXIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.
R. C. Luxembourg B 54.559.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2004, réf. LSO-AU01581, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2004.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(074608.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

SAAR-LOR-LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.
R. C. Luxembourg B 27.653.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2004, réf. LSO-AU01548, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2004.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(074611.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

TRUST AND CONTROL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 4, rue Carlo Hemmer.
R. C. Luxembourg B 24.108.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01216, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour TRUST AND CONTROL S.A.

Signature

(074617.3/267/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

PIEFFE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 98.815.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2004, réf. LSO-AU02182, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

(074657.3/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

ADVANCED CAPITAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 76.867.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2004, réf. LSO-AU02176, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

(074658.3/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

AIG EUROPEAN REAL ESTATE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 82.549.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2004, réf. LSO-AU02103, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 septembre 2004.

TMF CORPORATE SERVICES S.A.

Signatures

(074612.3/805/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

AIG EUROPEAN REAL ESTATE FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 89.614.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2004, réf. LSO-AU02105, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 septembre 2004.

TMF CORPORATE SERVICES S.A.

Signatures

(074615.3/805/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

**SGAM ALTERNATIVE RELATIVE VALUE STRATEGIES DIVERSIFIED FUND,
Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 93.479.

—
Extrait des décisions prises lors du Conseil d'Administration du 22 mars 2004

Première résolution

Le Conseil d'Administration prend note de la démission de Monsieur Franck Du Plessix de ses fonctions d'Administrateur de la Sicav avec effet de ce jour.

Seconde résolution

Le Conseil d'Administration décide que Monsieur Franck Du Plessix ne sera pas remplacé pour le moment.

L'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires qui se tiendra en mars 2005 prendra note de cette démission et donnera décharge pleine et entière à Monsieur Franck Du Plessix pour la période du 1^{er} décembre 2004 au 22 mars 2004.

EURO-VL LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2004, réf. LSO-AU02197. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(074693.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

NEWPORT VENTURES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.
R. C. Luxembourg B 76.711.

—
Extrait des résolutions du Conseil d'Administration du 31 mars 2004

Première résolution

CLIO HOLDING LIMITED ayant son siège social Level 2, Lotemau Centre, Vaea Street, Apia, Samoa a été nommée Administrateur-Délégué avec effet immédiat et jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle de 2010.

Luxembourg, le 31 mars 2004.

Pour NEWPORT VENTURES S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2004, réf. LSO-AU02166. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(074642.2/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

INFINITY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8069 Bertrange, 13, rue de l'Industrie.
R. C. Luxembourg B 73.945.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2004, réf. LSO-AU02106, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 septembre 2004.

Signature

Mandataire

(074679.3/4287/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

RECAMA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 20.552.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2004, réf. LSO-AU00611, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2004.

Signature.

(074621.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

FIBE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 91.556.

Le bilan au 31 janvier 2004, enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2004, réf. LSO-AU00898, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 septembre 2004.

Signature.

(074620.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

FLEXALUX HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 13.020.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2004, réf. LSO-AU00615, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2004.

Signature.

(074619.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

LOHERCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.
R. C. Luxembourg B 72.100.

Extrait des résolutions du Conseil d'Administration du 31 mars 2004

Première résolution

NATIONWIDE MANAGEMENT S.A. ayant son siège social 60, Grand-rue, 1^{er} Etage, L-1660 Luxembourg a été nommée Administrateur-Délégué avec effet immédiat.

Luxembourg, le 31 mars 2004.

Pour LOHERCO S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2004, réf. LSO-AU02160. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(074652.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

FINANMAG S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 47.951.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2003, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 10 septembre 2004, réf. LSO-AU02112, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(074715.3/565/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

CAREBA, GmbH, Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Siège social: L-5618 Bad Mondorf, rue Flammang.
H. R. Luxemburg B 23.699.

Die Gesellschaft wurde am 13. Dezember 1985 gegründet gemäss Urkunde vom Notar Frank Baden, mit Amtssitz in Luxemburg, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 49 vom 25. Februar 1986.

Der Jahresabschluss zum 31. Dezember 2003, eingetragen in Luxemburg den 10. September 2004, unter der Referenz LSO-AU02287, wurde am 13. September 2004 am Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg hinterlegt.

Zum Vermerk im luxemburgischen Amtsblatt, Band C.

CAREBA, GmbH

Unterschrift

Ein Bevollmächtigter

(074725.3/250/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

ORIENT-EXPRESS LUXEMBOURG FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.
R. C. Luxembourg B 95.989.

In the year two thousand four, on the nineteenth of August.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of ORIENT-EXPRESS LUXEMBOURG FINANCE, S.à r.l., a «société à responsabilité limitée», having its registered office in L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis, R. C. Luxembourg section B number 95.989, incorporated by deed on the 11th of September 2003, published in the Mémorial C number 1099 of October 22nd, 2003, page 52715.

The meeting is composed by the sole member, ORIENT-EXPRESS HOTELS LTD, having its registered office at 22, Victoria Street, Hamilton, Bermuda, here represented by Mr Olivier Dorier, Director, with professional address in L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

Which proxy, after signature ne varietur by the proxyholder and the notary shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The sole member exercises the powers devolved to the meeting of members by the dispositions of section XII of the law of August 10th, 1915 on «sociétés à responsabilité limitée».

First resolution

The sole member decides to increase the issued share capital by EUR 3,500,000.- (three million five hundred thousand euros), so as to raise it from its present amount of EUR 125,000.- (one hundred twenty-five thousand euros) to EUR 3,625,000.- (three million six hundred twenty-five thousand euros) by the issue of 140,000 (one hundred and forty thousand) new shares with a par value of EUR 25.- (twenty-five euros), to be subscribed and fully paid up by the contribution by the sole member of an unquestioned claim due for immediate payment, existing against the company PLAN COSTA MAYA, S.A. de C.V., with registered office at Riviera Maya, Solidaridad, Quintana Roo, CP, 77710 Mexico.

Second resolution

The sole member, exercising the powers of the meeting, accepts the subscription of the 140,000 new shares by itself.

Intervention - Subscription - Payment

Furthermore intervenes the aforementioned ORIENT-EXPRESS HOTELS LTD, prenamed, here represented by Mr Olivier Dorier, aforementioned, by virtue of the aforementioned proxy;

which declared to subscribe the 140,000 (one hundred and forty thousand) new shares and to pay them up by the contribution of its claim against PLAN COSTA MAYA, S.A. de CV, with registered office at Riviera Maya, Solidaridad, Quintana Roo, CP, 77710 Mexico, for an amount of USD 4,308,369.18 corresponding at EUR 3,500,000 with a conversion rate of 1 EUR=1.2309 USD.

The sole member declares that this contribution in kind really exists and that its value is at least equal to the amount of the increase of capital.

The evidence of existence, of the amount of such claim has been given to the undersigned notary by a statement of account of the company where the said loan appears, by a certificate of acknowledgement of loan signed by the Director of PLAN COSTA MAYA, S.A. de CV and by an assignment agreement between ORIENT EXPRESS HOTELS LTD and ORIENT-EXPRESS LUXEMBOURG FINANCE, S.à r.l., dated August 17th 2004.

Third resolution

As a consequence of the foregoing resolutions, the sole member decides to amend the first paragraph of Article 6, to read as follows:

«**Art. 6.** The Company's capital is set at EUR 3,625,000.- (three million six hundred and twenty-five thousand euros), represented by 145,000 (one hundred forty-five thousand) shares of EUR 25.- (twenty-five euros) each, all subscribed and fully paid-up.»

Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately forty thousand euros.

The contribution being realized in kind, the appearing person declares that a sufficient consideration for payment of notarial fees has already been given and that their payment shall be effected at first request of the undersigned notary.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, he signed with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le dix-neuf août.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée ORIENT-EXPRESS LUXEMBOURG FINANCE, S.à r.l., ayant son siège social à L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 95.989, constituée suivant acte reçu le 12 septembre 2003, publié au Mémorial, Recueil C numéro 1099 du 22 octobre 2003, page 52705.

L'assemblée est composée de l'associé unique, ORIENT-EXPRESS HOTELS LTD, ayant son siège social au 22, Victoria Street, Hamilton, Bermudes, ici représentée par Monsieur Olivier Dorier, Directeur, demeurant professionnellement à L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée qui restera ci-annexée, paraphée ne varietur.

Laquelle procuration, signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant restera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps.

L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés à responsabilité limitées.

Première résolution

L'associé unique décide d'augmenter le capital social souscrit à concurrence de EUR 3.500.000,- (trois millions cinq cent mille euros), pour le porter de son montant actuel de EUR 125.000,- (cent vingt-cinq mille euros) à EUR 3.625.000,- (trois millions six cent vingt-cinq mille euros), par l'émission de 140.000 (cent quarante mille) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq) chacune, à souscrire et à libérer intégralement par apport d'une créance certaine, liquide et exigible, que l'associé unique détient sur la société PLAN COSTA MAYA, S.A. de C.V., ayant son siège social à Riviera Maya, Solidaridad, Quintana Roo, CP, 77710 Mexique.

Deuxième résolution

L'associé unique, exerçant les pouvoirs dévolus à l'assemblée, décide de s'admettre à la souscription de la totalité des 140.000 parts sociales nouvelles.

Intervention - Souscription - Libération

Intervient ensuite aux présentes ORIENT-EXPRESS HOTELS LTD, prénommée, ici représenté par Monsieur Olivier Dorier, prénommé, en vertu d'une procuration dont mention ci-avant;

laquelle, par son représentant susnommé, a déclaré souscrire aux 140.000 (cent quarante mille) parts sociales nouvelles et les libérer intégralement par apport d'une créance certaine, liquide et exigible, existant à son profit et à charge de la société PLAN COSTA MAYA, S.A. de C.V., ayant son siège social à Riviera Maya, Solidaridad, Quintana Roo, CP, 77710 Mexique, à concurrence de USD 4.308.369,18 correspondant à EUR 3.500.000,- (trois millions cinq cent mille euros), avec un taux de change à 1 EUR=1,2309 USD.

L'associé unique déclare que cet apport en nature existe réellement et que sa valeur est au moins égale à l'augmentation de capital.

La justification de l'existence, du montant de ladite créance a été rapportée au notaire instrumentant par la production d'un état comptable de la société où la dette afférente apparaît, par un certificat de reconnaissance de dette signé par le gérant de la société PLAN COSTA MAYA, S.A. de C.V, ainsi que par un contrat d'apport entre ORIENT-EXPRESS HOTELS LTD et ORIENT-EXPRESS LUXEMBOURG FINANCE, S.à r.l., en date du 17 août 2004.

Troisième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'associé unique décide de modifier l'article six des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à EUR 3.625.000,- (trois millions six cent vingt-cinq mille euros), représenté par 145.000 (cent quarante-cinq mille) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de quarante mille euros.

L'apport étant effectué en nature, le comparant déclare qu'une provision suffisante au paiement des frais susmentionnés a d'ores et déjà été constituée et que le paiement des frais effectifs aura lieu à première demande du notaire instrumentant.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au comparant, il a signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande du comparant le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: O. Dorier, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 26 août 2004, vol. 144S, fol. 95, case 12. – Reçu 35.000 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 septembre 2004.

J. Elvinger.

(074864.3/211/121) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2004.

ORIENT-EXPRESS LUXEMBOURG FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.
R. C. Luxembourg B 95.989.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger.

(074866.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2004.

SUNRISE CORPORATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 124, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 38.410.

Extrait de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires du 20 décembre 1999

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société anonyme SUNRISE CORPORATION S.A. tenue à Luxembourg, le 16 décembre 1999, que:

- abstraction aux délais et formalités de convocation a été faite,
- les comptes annuels au 31 décembre 1997 ont été approuvés,
- la perte de l'exercice 1997 a été reportée à l'exercice suivant,
- les comptes annuels au 31 décembre 1998 ont été approuvés,
- décision a été prise de prélever LUF 900.000 du compte «autres réserves» pour l'affectation au compte «réserve légale», le bénéfice de LUF 469.026 étant reporté à l'exercice suivant,
- la démission de M. Ernest Doneux a été acceptée,
- décharge a été donnée aux membres du conseil d'administration pour la période de leur mandat,
- Madame Monique Loits, demeurant à Lasne en Belgique, Monsieur Hubert Sempels, demeurant à Freylange (B), et Monsieur Frédéric Somville, demeurant à Luxembourg ont été nommés comme nouveaux administrateurs de la société avec effet à dater de l'Assemblée. Le mandat des autres administrateurs a été renouvelé jusqu'à l'approbation des comptes au 31 décembre 1999,
- décharge a été donnée au commissaire aux comptes pour la période de son mandat,
- le mandat du commissaire aux comptes a été renouvelé jusqu'à l'assemblée générale approuvant les comptes au 31 décembre 1999.

Pour extrait conforme

Pour la société SUNRISE CORPORATION S.A.

M. Loits / H. Sempels / J. Vliegen

Enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2004, réf. LSO-AU02014. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(074381.3/000/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

SUNRISE CORPORATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 38.410.

Extrait de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires du 28 juillet 2000

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société SUNRISE CORPORATION S.A. tenue à Luxembourg, le 28 juillet 2000, que:

- abstraction aux délais et formalités de convocation a été faite;
- décision a été prise de transférer le siège social au 3, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg,
- décision a été prise d'accepter la démission de Monsieur Frédéric Somville et de Monsieur Hubert Sempels, en tant qu'administrateurs de la société;
- décision a été prise d'accorder décharge pleine et entière aux administrateurs sortants pour la période de leur mandat;
- décision a été prise de nommer la société CYMES HOLDINGS INC., et la société REDTAM CONSULTANTS en tant que nouveaux administrateurs.

Pour extrait conforme

Pour la société SUNRISE CORPORATION S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2004, réf. LSO-AU02013. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(074387.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

OPEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxembourg B 64.594.

Constituée en date du 26 mai 1998 suivant acte reçu par Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à L-Luxembourg, publié au Mémorial, Recueil C n° 584 du 12 août 1998;

Statuts modifiés en date du 30 décembre 2003 par le même notaire, publié au Mémorial, Recueil C n° 273 du 8 mars 2004.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social en date du 15 avril 2004 que les mandats:

1) des administrateurs

- Monsieur Pietro Ceppi, retraité, demeurant à CH-6830 Chiasso, Via Valdani, 1, Président et Administrateur-délégué;

- Monsieur Paolo Ceppi, employé privé, demeurant professionnellement à CH-6830 Chiasso, Via Valdani, 1;

- Monsieur Nello Lavio, expert-comptable, demeurant professionnellement à CH-6830 Chiasso, Via V. d'Alberti, 4.

2) du commissaire aux comptes

- JPCA LIMITED, avec siège social à 17 City Business Centre - Lower Road, GB-SE16 2XB Londres, immatriculée sous le n° 3350966 auprès du COMPANIES HOUSE en Grande-Bretagne,

venus à échéance, ont été renouvelés jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2009.

Luxembourg, le 7 juillet 2004.

Pour la société

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01360. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(074399.3/622/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

DANSKE BANK INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R. C. Luxembourg B 14.101.

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 14 mai 2004

A partir du 14 mai 2004 les fondés de pouvoir (A) de la banque sont les suivants:

Monsieur Mogens Holm, Managing Director, demeurant à Luxembourg

Monsieur Torben Krag, Deputy General Manager, demeurant à Sandweiler

Monsieur Robert Mikkelsen, Assistant General Manager, demeurant à Luxembourg

Monsieur Bo Andersen, demeurant à Luxembourg

Monsieur Carsten Andersen, demeurant à Mamer

Monsieur Ole Vittrup Andersen, demeurant à Heisdorf

Monsieur Vagn Falkensten Andersen, demeurant à Ehnen

Monsieur Jean Brandenburger, demeurant à Luxembourg

Monsieur Jan Damsgaard, demeurant à Strassen

Monsieur Peter Dyhr, demeurant à Helmsange

Monsieur Klaus Ebert, demeurant à Mamer

Monsieur Alvaro Gentili, demeurant à Howald

Monsieur Søren Glente, demeurant à Heisdorf

Monsieur Marc Goergen, demeurant à Machtum

Monsieur Claus Høgh Hansen, demeurant à Luxembourg

Monsieur Lars Mieritz Hansen, demeurant à Luxembourg

Monsieur Frans Haunstrup, demeurant à Mamer

Monsieur Fredrik Holm, demeurant à Luxembourg

Monsieur Jens Gahner Jørgensen, demeurant à Luxembourg

Madame Lise Joergensen, demeurant à Luxembourg

Monsieur Per Øgaard Madsen, demeurant à Oberanven

Monsieur Aage Meyer, demeurant à Luxembourg

Monsieur Johnny Preben Moustén, demeurant à Bertrange

Madame Lisbeth Møller Nielsen, demeurant à Luxembourg

Monsieur Gérard Pardanaud, demeurant à Dommeldange

Madame Connie Petersen, demeurant à Luxembourg

Madame Mette Poulsen, demeurant à Hünsdorf

Monsieur Thorsten Rabitz, demeurant à Bereldange

Monsieur Hans-Erik Ribberholt, demeurant à Strassen

Monsieur Henrik Skriver, demeurant à Alzingen

et les fondés de pouvoir (B) de la banque sont les suivants:

Monsieur Christian Balle-Mortensen, demeurant à Luxembourg

Monsieur Pascal Becker, demeurant à Beaufort

Monsieur Johnny Bisgaard, demeurant à Luxembourg

Monsieur Johan Bjerregaard, demeurant à Luxembourg

Monsieur Brian Lykke Bistrup, demeurant à Luxembourg

Monsieur Michael Blom, demeurant à Luxembourg

Monsieur Ulf Bonde, demeurant à Luxembourg

Monsieur Troels Brinch, demeurant à Luxembourg

Monsieur Martin Brønner, demeurant à Luxembourg

Madame Jeanette Christensen, demeurant à Niederanven

Monsieur Poul-Erik Dacke, demeurant à Luxembourg

Madame Pia Christina Dell'Area, demeurant à Bertrange

Madame Gitte Snild Fischbach, demeurant à Schifflange

Mademoiselle Ann-Charlotte Göransson, demeurant à Hollenfels

Monsieur Erik Herlev, demeurant à Strassen

Mademoiselle Charlotte Hultman, demeurant à Luxembourg

Mademoiselle Dorthe Bork Jensen, demeurant à Luxembourg

Monsieur Johnny Hejgård Jensen, demeurant à Koerich

Monsieur Lars Berg Jensen, demeurant à Luxembourg

Monsieur Steffen Richard Jensen, demeurant à Luxembourg

Mademoiselle Ingrid Johansson, demeurant à Luxembourg

Monsieur Martin Johansson, demeurant à Luxembourg

Madame Bettina Kaas, demeurant à Mamer

Mademoiselle Mira Susanne Kierulf, demeurant à Luxembourg

Monsieur Torben Maj, demeurant à Bertrange

Madame Corinne Mazzoli, demeurant à Tiercelet

Madame Marguerite Mousel-Mayer, demeurant à Hellange

Monsieur John Løvig Nielsen, demeurant à Luxembourg

Monsieur Søren Nilsson, demeurant à Luxembourg

Madame Hanne Nowacki, demeurant à Crauthem

Madame Marianne Myrtue Olesen, demeurant à Luxembourg

Monsieur Jan Olsen, demeurant à Lintgen

Monsieur Nico Reding, demeurant à Kayl

Madame Eva Dittler Røjkjær, demeurant à Blaschette

Monsieur Ib Rørmand, demeurant à Mamer

Monsieur Domiziano Rossi, demeurant à Frisange

Mademoiselle Nadia Salciccia, demeurant à Dudelange

Monsieur Klaus Skovmand, demeurant à Luxembourg

Madame Majbrit Spliid, demeurant à Ernster

Monsieur Henrik Stampe, demeurant à Luxembourg

Monsieur Carsten Stricker, demeurant à Bereldange

Mademoiselle Lotte Svendsen, demeurant à Luxembourg

Monsieur Anders Wagner, demeurant à Luxembourg

Madame Kirsten Irene Westenfelder, demeurant à Luxembourg

Monsieur Jesper Winding, demeurant à Strassen.

Monsieur Vagn Falkensten Andersen ne devra pas faire usage de sa signature en dehors de documents à signer en relation avec l'audit.

M. Holm

Managing Director

Enregistré à Luxembourg, le 24 mai 2004, réf. LSO-AQ04484. – Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(074664.3//90) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.
